

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

No 11-008
AU CATALOGUE

ARTICLES DE FOND

*Les zones de
croyance religieuse*

Les crises de la vie

*La violence à l'égard
des personnes âgées*

Les familles bien logées

La maternité et le revenu

*Les compromis des
étudiants salariés*

PRINTEMPS 2003 No 68
11^s AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



À votre service...

Commentaires sur *Tendances sociales canadiennes*?

Nous vous invitons à nous faire part de vos impressions sur les articles et tout autre contenu de *Tendances sociales canadiennes*. Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou pour tous commentaires veuillez communiquer avec :

Rédactrice en chef,
Tendances sociales canadiennes,
7^e étage, immeuble Jean Talon,
Statistique Canada,
Ottawa (Ontario),
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387
Courriel : cstsc@statcan.ca

Renseignements sur les commandes/abonnements

La publication *Tendances sociales canadiennes* peut être commandée à l'aide d'une des méthodes suivantes :

- Téléphone (Canada et États-Unis)
1 800 267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis)
1 877 287-4369
- Courriel
order@statcan.ca
- Poste
Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner veuillez consulter le site Web à <http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/11-008-XIF.htm>

Vous désirez d'autres renseignements?

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants (Canada et États-Unis seulement). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Ligne ATS nationale (téléscripteur)	1 800 363-7629
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements concernant le	
Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme	
des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
ANNA KEMENY
ALICE PETERS

Assistante à la recherche
GILBERT MANSOUR

Gestionnaire de la production
CYNTHIA FORTURA

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisure en chef de la version française
GINETTE LAVOIE

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION,
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
TRACY WALKER

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY,
I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS,
M.J. SHERIDAN, P. WHITE

Remerciements
M.P. BEAUDET, M. BOUDREAU, J. CÔTÉ,
C. DUCHESNE, G. MORI, S. PALUCK-BASTIEN,
N. PAQUIN, A.H. ROWELL, C. TRAINOR, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement.

PRIX D'ABONNEMENT :

Versión papier : 11 \$CAN pour un numéro
36 \$CAN pour un abonnement d'un an
Étudiants : 30 % de rabais
(plus taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada).

Versión électronique disponible sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue) :

8 \$CAN pour un numéro
27 \$CAN pour un abonnement d'un an
(plus taxes en vigueur au Canada).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, CANADA.

Publication inscrite dans le **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Religion — évolution de la pratique religieuse au Canada 2

par Warren Clark

Événements traumatisants 7

par Susan Crompton

Violence familiale à l'égard des personnes âgées 11

par Mia Dauvergne

Le logement, une question de revenu 17

par Sophie Lefebvre

Maternité et rémunération 22

par Marie Drolet

Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes 25

par Sandra Franke

Au fil de l'actualité 30

Indicateurs sociaux 31

Plan de leçon : « Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes » 32

Illustratrice de la page couverture

Tracy Walker conjugue ses acquis en design et en beaux-arts pour créer des œuvres d'illustration qui paraissent dans de nombreux périodiques canadiens et américains. Elle s'inspire des œuvres de Henri Rousseau, du muraliste Diego Rivera, de l'art haïda ainsi que de l'art et de l'architecture islamiques. Tracy vit présentement à Uxbridge, en Ontario.

Religion — évolution de la pratique religieuse au Canada

par Warren Clark



Dans presque toutes les provinces, il y a des foyers où la participation aux services religieux est élevée

En 1946, environ 67 % des adultes assistaient chaque semaine à des services religieux¹. Selon les données de l'Enquête sociale générale, le taux de participation hebdomadaire aux services religieux a chuté à 20 % en 2001; le taux de participation mensuelle² a également diminué, passant de 43 % en 1986 à 31 % en 2001³. Par ailleurs,

1. J.E. Veevers et E.M. Gee, *Religiously Unaffiliated Canadians: Demographic and Social Correlates of Secularization - Final Report*, 1988, p. 18.
2. Participation aux services religieux au moins une fois par mois (comprend les personnes qui y assistent une fois par semaine).
3. Les taux de participation mensuelle aux services religieux ont également baissé aux États-Unis, passant de 54 % en 1986 à 45 % en 2000; les taux hebdomadaires ont aussi diminué, passant de 32 % en 1986 à 25 % en 2000. Source : U.S. General Social Survey, Survey Documentation and Analysis, Université de Californie, Berkeley, adresse Internet : sda.berkeley.edu (site consulté le 23 septembre 2002).

les taux de participation varient considérablement d'une région à l'autre du Canada. Des recherches précédentes ont révélé que, dans le passé, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont enregistré les taux les plus élevés de participation mensuelle aux cérémonies religieuses, alors que le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont obtenu les taux les plus bas⁴. Pourtant, il arrive souvent que des foyers ont des taux de participation élevés dans des provinces où la participation est faible, et vice versa. La carte du Canada ci-jointe montre les provinces et les régions où la participation des foyers est élevée, notamment au cap Breton, en Gaspésie, dans certaines régions du sud-ouest de l'Ontario près du lac Huron et dans certaines régions du sud du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. On observe aussi des taux de participation élevés un peu partout à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. La Colombie-Britannique est la seule province où aucune région ne semble afficher un taux de participation élevé. Bien que le Nouveau-Brunswick connaisse une forte participation, il s'y trouve plusieurs divisions de recensement où la participation mensuelle est plutôt moyenne.

Au Québec, la pratique religieuse diminue considérablement

La participation mensuelle au Québec a le plus diminué au cours des années 1990, les régions métropolitaines de recensement (RMR), sauf Montréal, enregistrant la baisse la plus importante. Avec le passage au XXI^e siècle (de 1999 à 2001), les villes de Montréal et Québec ont affiché les taux de participation mensuelle les plus faibles de toutes les RMR. Contrairement au reste

4. W. Clark, « L'évolution de la pratique religieuse », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2000, p. 26 à 31.



Parmi les provinces, le Québec a connu la baisse la plus significative des taux de participation mensuelle...

Participation aux services religieux (au moins une fois par mois)

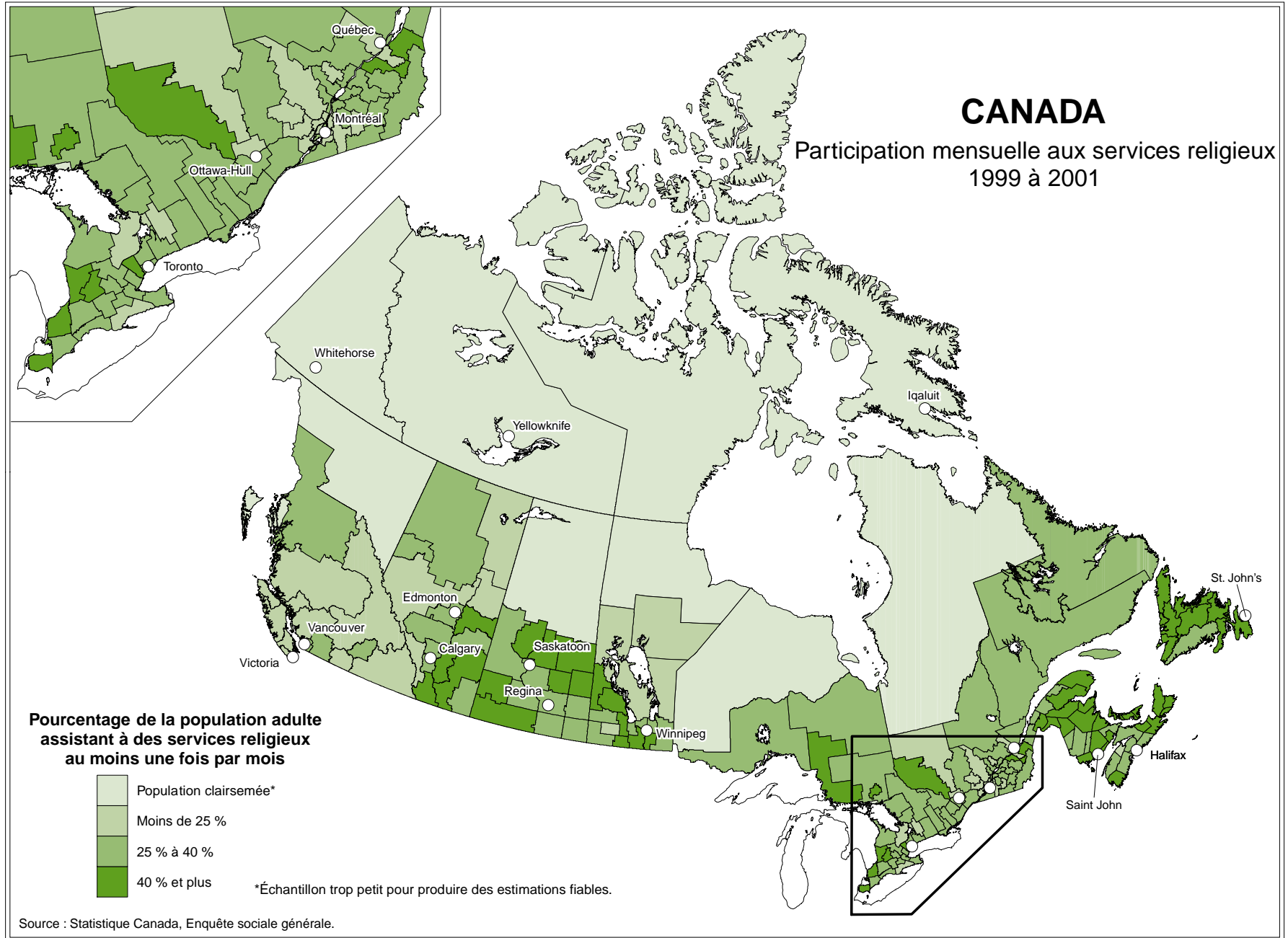
	Moyenne 1989 à 1993	Moyenne 1999 à 2001	Différence
% de la population de 15 ans et plus			
Canada	36	32	-5*
Terre-Neuve	47	43	-4*
Île-du-Prince-Édouard	56	53	-3
Nouvelle-Écosse	39	36	-3*
Nouveau-Brunswick	55	43	-11*
Québec	37	25	-13*
Ontario	38	36	-2*
Manitoba	37	36	0
Saskatchewan	43	39	-5*
Alberta	32	31	-1
Colombie-Britannique	23	25	2*

... alors que parmi les RMR, Vancouver a enregistré l'augmentation la plus importante

St. John's	44	36	-8*
Halifax	37	31	-6*
Saint John	48	43	-5*
Saguenay	46	29	-17*
Québec	37	21	-15*
Sherbrooke	39	26	-13*
Trois-Rivières	40	29	-12*
Montréal	29	21	-8*
Ottawa-Hull	35	28	-7*
Kingston	40	33	-7
Oshawa	37	30	-7*
Toronto	37	38	2*
Hamilton	36	36	0
St. Catharines-Niagara	43	38	-5
Kitchener	39	37	-2
London	38	35	-3
Windsor	46	38	-8*
Sudbury	43	40	-3
Thunder Bay	30	31	1
Winnipeg	34	34	0
Saskatoon	41	37	-4
Regina	35	33	-2
Calgary	28	29	1
Edmonton	31	30	-1
Abbotsford	38	41	3
Vancouver	24	28	4*
Victoria	20	20	1

* La différence est statistiquement significative au niveau de confiance de 90 %.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.



Presque chaque année depuis 1985, des adultes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des 10 provinces sont interviewés par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG). L'ESG a permis de recueillir des données sur la fréquence de participation aux services religieux (excluant les occasions spéciales comme les mariages, les funérailles et les baptêmes). La carte et les tableaux ci-joints montrent le pourcentage de la population adulte de 15 ans et plus qui assiste à des services religieux au moins une fois par mois (y compris la participation hebdomadaire). Les taux de participation mensuelle mis en évidence sur la carte ont un coefficient de variation de 16,6 % ou moins. Afin de maintenir ce degré de fiabilité, on a regroupé certaines divisions de recensement géographiquement limitrophes à toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les cartes sont divisées en quatre catégories de participation aux services religieux : 1) les régions dont la population est

clairsemée, soit le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, n'ont pas été examinées dans le cadre de l'ESG. En outre, le nombre de répondants dans les régions nordiques de plusieurs provinces étant insuffisant, il est impossible de produire des estimations fiables pour ces régions. Ce groupe représente moins de 1 % de la population adulte de 15 ans et plus; 2) les faibles niveaux de participation mensuelle aux services religieux, où moins de 25 % de la population adulte ont assisté à au moins un service par mois. Ce groupe représente environ le quart de la population adulte; 3) le niveau intermédiaire de participation mensuelle aux services religieux, où la participation se situe entre 25 % et légèrement en deçà de 40 %. Ce groupe représente environ 60 % de la population adulte; 4) le haut niveau de participation mensuelle aux services religieux, où 40 % et plus de la population adulte ont assisté à des services religieux au moins une fois par mois. Ce groupe représente environ 14 % de la population adulte.

du pays, la Colombie-Britannique, Toronto et Vancouver ont connu de légères hausses des taux de participation mensuelle aux services religieux entre le début des années 1990 et la fin de la décennie.

L'âge et le statut d'immigrant influent sur les taux de participation aux services religieux

De nombreux facteurs influent sur la participation aux services religieux, entre autres, les composantes démographiques, les habitudes des immigrants et l'histoire culturelle propre à une région. La participation aux cérémonies religieuses est fortement liée à l'âge. En effet, les personnes âgées enregistrent le taux de participation le plus élevé, alors que les personnes de 25 à 34 ans affichent le taux le plus faible. On peut donc

s'attendre à voir des taux de participation élevés dans les régions où l'on dénombre le plus grand pourcentage de personnes âgées, ce qui est précisément le cas en Saskatchewan, dans certaines régions du Manitoba, au cap Breton, sur les rives ontariennes du lac Huron et en Gaspésie (Québec), où le pourcentage de personnes âgées est un peu plus élevé. Il existe toutefois d'autres régions dont le pourcentage de personnes âgées est élevé mais où les taux de participation aux services religieux ne sont pas importants.

Les immigrants se concentrent dans les trois plus grandes RMR du Canada, soit Toronto, Montréal et Vancouver. Étant donné qu'ils assistent à des cérémonies religieuses plus souvent que les adultes nés au Canada, leur présence dans ces villes peut influencer sur les taux de participation. À

Toronto et à Vancouver, on a observé une hausse des taux de participation mensuelle aux services religieux, alors que le taux enregistré à Montréal a diminué de manière moins importante que ceux des autres RMR du Québec. Le taux de participation aux cérémonies religieuses des adultes nés au Canada a baissé à l'échelle nationale, passant de 35 % au cours de la période de 1989 à 1993 à 28 % durant la période de 1999 à 2001, alors que le taux des personnes nées à l'extérieur du Canada a légèrement augmenté, passant de 42 % à 45 %. À Toronto et à Vancouver, les taux de participation mensuelle aux services religieux des adultes nés à l'extérieur du Canada ont augmenté, tandis que le taux des personnes nées au Canada a diminué ou n'a montré aucun changement majeur. À Montréal, les

Participation aux services religieux
(au moins une fois par mois)

	Moyenne 1989 à 1993	Moyenne 1999 à 2001	Différence
% de la population de 15 ans et plus			
Montréal			
Personnes nées au Canada	26	17	-9*
Personnes nées à l'extérieur du Canada	44	40	-4
Toronto			
Personnes nées au Canada	31	28	-3*
Personnes nées à l'extérieur du Canada	44	50	6*
Vancouver			
Personnes nées au Canada	19	21	2
Personnes nées à l'extérieur du Canada	35	39	4*

* La différence est statistiquement significative au niveau de confiance de 90 %.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

taux de participation ont connu un déclin chez les adultes nés à l'extérieur du Canada et les personnes nées au Canada, mais la baisse était moins significative chez les immigrants.



Warren Clark est analyste principal à *Tendances sociales canadiennes*.

Nota : Le 13 mai 2003, Statistique Canada diffusera les données du Recensement de 2001 sur la taille, la composition et la répartition géographique des religions au Canada. Les données seront disponibles dans le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES HUIT CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
Montréal (Qc) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

ou par téléphone au (613) 951-7277 ou 1 800 700-1033; ou par télécopieur au (613) 951-1584 ou 1 800 889-9734; ou par Internet à order@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Événements traumatisants

par Susan Crompton

De nos jours, chacun se plaint d'être « stressé ». Certains font preuve d'impatience et sont frustrés face aux inconvénients de la vie, d'autres se sentent irrités et contrariés par les désagréments du

quotidien. Mais il y a des sources de stress beaucoup plus sérieuses dans la vie : un membre de la famille est gravement malade, un ami proche meurt, un couple se sépare. Même le fait de vivre des événements heureux,

comme un mariage ou la naissance d'un enfant, peut être une source de stress.

Le stress affecte manifestement la santé physique et mentale des personnes. C'est pour cette raison que les

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données dont il est question dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998. Cette année-là, plus de 10 000 Canadiens de 15 ans et plus dans des ménages privés des 10 provinces ont participé à l'ESG. Parmi les nombreuses questions posées se trouve un ensemble de questions sur les principales expériences de vie. Cet article examine les données portant sur cinq de ces expériences définies comme des événements traumatisants. Plus de 9 900 répondants, représentant 22,1 millions de Canadiens, ont répondu à ces questions¹. Les données ne fournissent des renseignements que sur le type d'événement vécu au cours des 12 mois précédant l'enquête, sans indiquer la fréquence de cet événement. Par exemple, même si deux membres de sa famille étaient décédés, le répondant aurait seulement pu déclarer avoir vécu le décès d'un membre de la famille.

Événements traumatisants : au cours des 12 mois précédant l'enquête, le répondant avait vécu au moins un des cinq événements suivants : le décès d'un membre de la famille, le décès d'un ami proche, la maladie grave ou la blessure d'un membre de la famille ou d'un ami, une grave maladie ou une blessure du répondant lui-même, le départ ou l'arrivée d'une nouvelle personne à la maison (y compris la naissance d'un enfant ou une nouvelle relation)². Pour diversifier, « crise majeure » et « choc grave » sont utilisés comme synonymes.

L'échelle de Holmes-Rahe

En 1967, Thomas Holmes et Richard Rahe ont fait paraître l'« échelle d'évaluation de la réadaptation sociale » (Social Readjustment Rating Scale) dans le *Journal of*

Psychosomatic Research. Cette échelle tente de mesurer les effets de 43 événements stressants, en tenant compte des efforts qu'une personne doit faire pour adapter son mode de vie à cette situation. Des valeurs sélectionnées de cette échelle sont reproduites ci-dessous (la valeur la plus haute étant 100).

Événement stressant	Valeur de l'événement
Décès d'un conjoint	100
Divorce	73
Séparation d'un conjoint	65
Décès d'une relation proche de la famille (autre que le conjoint)	63
Maladie ou blessure	53
Mariage	50
Licenciement (perte d'un emploi)	47
Réconciliation d'un mariage	45
Maladie d'un membre de la famille	44
Grossesse	40
Nouveau membre dans la famille	39
Décès d'un ami proche	37

Source : www.mdmultimedia.com/Formatio/Socio/Holmes.htm (site consulté le 22 octobre 2002).

1. Les 8 % des répondants qui n'ont répondu à aucune des questions ont été exclus de l'enquête.
2. Trois questions de cette série ne sont pas incluses dans cette analyse : changement d'emploi ou nouvel emploi (touchant 14 % des adultes de 15 ans et plus); perte d'un emploi (6 %); sens d'appartenance à la collectivité (57 % avaient de forts liens ou des liens plus ou moins forts).

psychologues et les chercheurs du domaine médical sont préoccupés par les facteurs de stress. Lorsque Thomas Holmes et Richard Rahe ont élaboré leur « échelle d'évaluation de la réadaptation sociale », aujourd'hui bien connue (« Social Readjustment Rating Scale », publiée dans le *Journal of Psychosomatic Research* en 1967), ils avaient l'intention de mesurer un événement de la vie en tenant compte des efforts qu'une personne déploie pour s'adapter à une nouvelle situation. Les événements les plus marquants sont ceux qui sont liés à une perte : le décès d'un conjoint est évalué à 100 sur une échelle de 100; le divorce, la séparation et le décès d'un membre de la famille se situent entre 63 et 73. En bas de l'échelle se trouvent des événements heureux mais qui, néanmoins, bouleversent le quotidien d'une personne. Le mariage se classe presque au même niveau que la souffrance causée par une maladie ou une blessure. Le fait de s'adapter à une situation où à une personne qui s'ajoute à la famille est presque aussi difficile que de s'adapter à la longue maladie d'un membre de la famille. Au cours d'une expérience de contrôle qui a duré deux mois, Holmes et Rahe ont constaté que les personnes qui avaient accumulé 300 points et plus à la suite de stress durant les six mois précédant l'expérience avaient un taux de maladie sensiblement plus élevé que les personnes dont le résultat était inférieur¹.

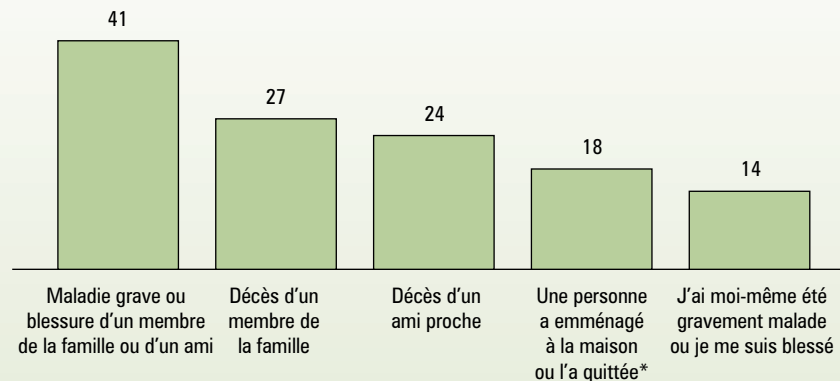
En 1998, l'Enquête sociale générale (ESG) demandait aux répondants s'ils avaient subi des événements traumatisants au cours des 12 mois précédant l'enquête. Le présent article révèle le nombre de Canadiens qui doivent faire face à des événements personnels difficiles comme une grave maladie ou une blessure dont eux-mêmes, un ami proche, ou un membre de la famille

1. www.teachhealth.com (site consulté le 22 octobre 2002).

TSC

Plus de 4 Canadiens sur 10 ont dû faire face à la maladie grave d'un ami ou d'un membre de la famille au cours des 12 derniers mois

% de la population de 15 ans et plus



* Comprend la naissance d'un enfant, une nouvelle relation.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

souffrent; le décès d'un membre de la famille ou d'un ami proche; l'arrivée d'une personne à la maison ou le départ de la maison, comme la naissance d'un enfant ou une nouvelle relation.

Les événements traumatisants touchent deux Canadiens sur trois

Selon l'ESG de 1998, plus des deux tiers des Canadiens de 15 ans et plus avaient vécu au moins un événement traumatisant au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'événement le plus fréquent qu'ont déclaré 41 % des adultes était la maladie grave ou la blessure d'un ami proche ou d'un membre de la famille. Environ le quart (27 %) était touché par le décès d'un membre de la famille et 24 % par le décès d'un ami proche.

Non seulement la majorité des Canadiens vivent-ils ce genre de chocs terribles chaque année, mais en plus, un grand nombre doivent faire face à de multiples crises. Près du quart des Canadiens (23 %) ont déclaré avoir vécu deux types d'événements traumatisants au cours de la même année et plus du sixième (16 %) ont déclaré en avoir vécu trois ou davantage. Peut-être en raison de leur rôle comme fournisseuses de soins, les femmes étaient plus susceptibles d'avoir vécu plusieurs

types d'événements traumatisants : 17 % d'entre elles en avaient vécu trois ou plus, comparativement à 13 % des hommes.

Ce plus grand nombre de types d'événements vécus par les femmes s'explique peut-être du fait qu'elles sont plus nombreuses parmi la population plus âgée. Les adultes de 55 ans et plus étaient considérablement plus enclins à déclarer avoir vécu un événement traumatisant par rapport aux personnes plus jeunes (74 % contre 69 %). De plus, même si les hommes plus âgés étaient presque aussi susceptibles que les femmes de 55 ans et plus de déclarer avoir vécu un ou deux types d'événements traumatisants au cours de la dernière année (73 % contre 74 %), ils étaient beaucoup moins susceptibles de déclarer avoir vécu trois types d'événements traumatisants ou plus (17 % comparativement à 22 % des femmes).

Les événements traumatisants multiples sont plus fréquents parmi les personnes qui déclarent une maladie ou un décès

On ne doit pas s'étonner de constater que les personnes ayant vécu de nombreux types de crises semblent être

Personnes ayant vécu un événement traumatisant (ÉT) au cours des 12 derniers mois

	Les deux sexes		
	Femmes	Hommes	
	% de la population de 15 ans et plus		
Aucun ÉT	33	31	34
Un type d'ÉT	30	29	31
Deux types d'ÉT	23	24	22
Trois types d'ÉT	11	13	10
Quatre ou cinq types d'ÉT	4	4	3

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

plus âgées. En effet, les Canadiens faisant face à de graves chocs comme une maladie, une blessure ou un décès étaient davantage des personnes plus âgées, leur moyenne d'âge se situant entre 42 et 50 ans. De graves maladies ou des décès survenaient souvent pendant la même année dans la vie de ces personnes. Par exemple, la grande majorité des adultes ayant signalé qu'un membre de leur famille ou un ami avait été gravement malade avaient vécu d'autres crises au cours de l'année. En effet, 41 % d'entre eux avaient vécu deux crises et 35 % en avaient vécu trois et plus. Dans de nombreux cas, les autres événements comprenaient un décès : presque les deux tiers des répondants qui ont déclaré une maladie grave ou une blessure d'un proche parent ou d'un ami ont également déclaré qu'un membre de la famille était décédé cette même année.

D'autre part, la moitié des répondants ayant déclaré qu'une personne avait emménagé chez eux (ou avait quitté leur maison) avaient moins de 35 ans, ce qui correspond à l'âge où les familles se forment. Comparativement aux adultes qui avaient déclaré d'autres types de crises graves, ils étaient les plus susceptibles de n'avoir vécu que ce seul événement au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Souvent, le stress empêche de jouir pleinement de la vie. Par rapport aux autres, les personnes qui ont déclaré trois types de chocs graves et plus étaient bien plus susceptibles d'être malheureuses, insatisfaites de la vie en général et de leur état de santé au moment de l'enquête². Elles étaient aussi beaucoup plus susceptibles de sentir qu'elles avaient été dépassées par les événements très récemment. En effet, 30 % d'entre elles ont signalé avoir été très stressées pendant les deux semaines précédentes.

Le stress peut rendre malade

Beaucoup de stress peut avoir des répercussions sur la santé physique et mentale, engendrant fatigue, dépression nerveuse, attaques de panique, ulcères, des problèmes d'intestins, problèmes de thyroïde, hypertension, arythmie cardiaque, éruptions cutanées

et résistance amoindrie aux infections. La façon dont le stress peut se manifester dépend essentiellement du « maillon faible » physiologique d'une personne (par exemple, son appareil cardiovasculaire, son système immunitaire, son système digestif ou son cerveau), ce qui tend à être héréditaire³. Bien sûr, le stress peut aussi être une source de problèmes si les gens y réagissent de manière malsaine, par exemple, en consommant de l'alcool ou du tabac, en cessant de faire de l'exercice ou en mangeant à l'excès.

Une théorie liée au « sentiment de cohésion » peut expliquer le fait que certaines personnes semblent faire face au stress plus facilement que d'autres. On entend par sentiment de cohésion le fait de sentir que la vie a un sens, qu'on peut la gérer et la comprendre⁴. Les personnes qui ont un fort sentiment de cohésion gèrent mieux les situations inattendues ou désagréables. L'analyse des données tirées de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) révèle que les personnes éprouvant un profond sentiment de cohésion ont tendance à être en meilleure santé que celles qui ont un sentiment plus faible. L'enquête ne pouvait cependant pas déterminer quel facteur était la cause et lequel était l'effet. En d'autres termes, le fait d'être en meilleure santé permet-il d'éprouver un fort sentiment de cohésion ou est-ce un fort sentiment de cohésion qui permet de jouir d'une meilleure santé⁵?

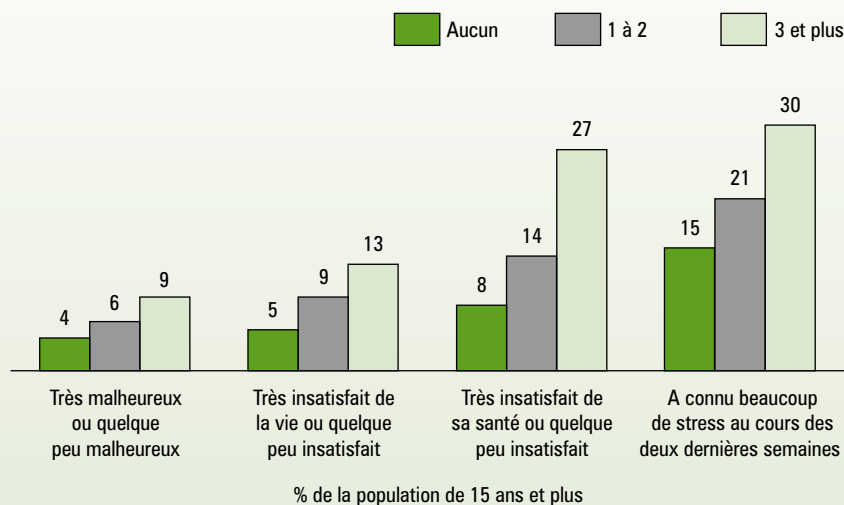
2. Si l'on exclut de l'analyse les personnes qui ont déclaré avoir elles-mêmes subi une maladie ou une blessure, 20 % des personnes qui ont vécu trois types d'événements traumatisants et plus déclarent être très insatisfaites ou quelque peu insatisfaites de leur état de santé actuel. Le pourcentage correspondant pour les personnes qui n'ont pas déclaré d'événement traumatisant (10 %) et celles qui en ont déclaré un ou deux (15 %) sont statistiquement significativement inférieurs.

3. www.teachhealth.com (site consulté le 22 octobre 2002).

4. S.C. Hood, M.P. Beaudet et G. Catlin. 1996, « La santé : une question d'attitude », *Rapports sur la santé*, vol. 7, n° 4, p. 27, produit n° 82-003 au catalogue de Statistique Canada.

5. *Ibid.*, p. 21 à 32.

Événements traumatisants vécus au cours des 12 derniers mois



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

Les effets du stress au quotidien

Entre les désagréments de la vie quotidienne et le choc d'un traumatisme, on retrouve les situations stressantes chroniques. Les problèmes d'argent — par exemple, une hypothèque ou un prêt important, ou un revirement de situation financière — sont d'importantes causes de stress continu. Il existe d'autres facteurs de stress, entre autres un changement de responsabilités au travail, un conflit avec des collègues ou des superviseurs, des disputes familiales.

L'ESG de 1998 a demandé aux personnes qui avaient subi beaucoup ou moyennement de stress au cours des deux semaines précédant l'enquête (51 % des adultes canadiens) d'indiquer la principale cause de ce stress. Il s'est avéré que pour 44 % d'entre elles, le travail était la principale cause de stress, alors que dans le cas de 18 %, c'était la famille, de 11 %, les finances, de 9 %, le travail scolaire, de 6 %, la santé et de 4 %, le stress en général. Ces préoccupations peuvent devenir assez débilantes, épuisant la force et la santé de ceux qui vivent de telles situations.

Dans un sondage Ipsos-Reid mené par CTV et le *Globe and Mail* en 2002, deux tiers (67 %) des répondants sentaient qu'ils exerçaient trop de pression sur eux-mêmes; 48 % ont déclaré que leur sommeil était perturbé et 41 %, que leur santé était affectée⁶.

Au cours d'une étude effectuée récemment par Statistique Canada, on s'est penché sur la santé à long terme des adultes qui avaient connu personnellement beaucoup de stress, c'est-à-dire qui prenaient trop de responsabilités à la fois ou qui avaient ressenti le besoin de se sentir comme les autres, que les autres s'attendaient à trop de leur part, que le travail à la maison n'était pas apprécié, que les autres étaient trop critiques. Les résultats ont laissé entendre que les hommes et les femmes très stressés avaient moins de chances de « jouir d'une bonne santé permanente » dans les années à venir, comparativement aux adultes qui n'avaient pas connu de stress élevé. Ils étaient également plus susceptibles de développer des problèmes de santé chroniques au cours des quatre années suivantes⁷.

Résumé

Plus des deux tiers des Canadiens de 15 ans et plus ont vécu au moins un événement traumatisant au cours de l'année précédant l'enquête. Le type d'événement le plus fréquent est la maladie grave ou la blessure d'un ami proche ou d'un membre de la famille, suivi du décès d'un membre de la famille ou d'un ami proche. Près de 4 adultes sur 10 ont fait face à deux crises et plus pendant cette période. Les personnes de 55 ans et plus étaient plus susceptibles que les adultes plus jeunes de déclarer avoir fait face à trois événements traumatisants et plus. Les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'éprouver de multiples chocs au cours de l'année, peut-être parce qu'elles jouent le rôle de fournisseuses de soins et du fait qu'elles sont plus nombreuses que les hommes dans ce groupe d'âge. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui sont passées par trois types de crises majeures dans leur vie étaient sensiblement plus susceptibles que les autres de se sentir malheureuses, insatisfaites de la vie, insatisfaites de leur état de santé actuel et très stressées.

6. *Canadians and stress: A special report*, Ipsos-Reid, diffusé le 19 septembre 2002. www.angusreid.com/media/dsp_displaypr_cdn.cfm?id_to_view=1620 (site consulté le 23 septembre 2002).

7. *Rapports sur la santé*, vol. 7, n° 4, 1996, produit n° 82-003 au catalogue de Statistique Canada.

Violence familiale à l'égard des personnes âgées¹

par Mia Dauvergne

Le présent article est une adaptation du deuxième chapitre du rapport *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, produit n° 85-224 au catalogue de Statistique Canada, publié le 26 juin 2002.

Les 65 ans et plus constituent l'un des segments de la population canadienne qui croît le plus rapidement. En 2001, le pays comptait environ 3,9 millions d'aînés — hommes et femmes — représentant 13 % de l'ensemble de la population. Selon les projections démographiques, les aînés canadiens seront près de 8 millions d'ici 2026, soit environ 21 % de la population totale.

Un des effets potentiels de la population « grisonnante » du Canada est une augmentation possible des actes de violence à l'égard des personnes âgées. La compression des services sociaux et des services de santé au début des années 1990 ainsi que l'importance moins grande accordée aux soins institutionnels pour les personnes âgées forceront vraisemblablement les membres des familles à prodiguer davantage de soins à leurs parents âgés², ce qui pourrait avoir comme effet d'augmenter le risque de violence familiale envers les personnes âgées. Avec les années, il deviendra de plus en plus nécessaire de quantifier et de comprendre la violence faite aux aînés par des membres de leur famille. Le présent article porte sur la violence envers les aînés.

Violence envers les aînés³

Comme pour toutes les formes de violence familiale, la violence et la négligence à l'égard des aînés est souvent un problème dont on ne parle pas. Puisque les personnes âgées sont vulnérables à la fragilité, à la mauvaise santé physique ou mentale et à la dépendance financière ou psychologique, elles peuvent être davantage susceptibles de subir des mauvais traitements. La violence peut être infligée dans des logements privés ou des établissements institutionnels, par les conjoints, les enfants, d'autres membres de la famille, des fournisseurs de soins ou d'autres personnes en situation de pouvoir et de confiance⁴.

Les répercussions physiques, psychologiques, sociales et économiques de la violence et de la négligence peuvent être accablantes pour les aînés. Ceux-ci peuvent être isolés, disposer d'un revenu fixe et ne pas être en mesure de demander de l'aide.

Plusieurs théories ont été proposées pour tenter d'expliquer l'existence de la violence envers les aînés⁵. L'explication la plus largement acceptée laisse entendre que des situations stressantes (habituellement la déficience physique ou mentale de la personne âgée) rendent le fournisseur de soins violent. D'autres soutiennent que la violence envers les personnes âgées résulte de comportements acquis : les agresseurs

1. Dans le présent article, « personnes âgées » et « aînés » sont utilisés de façon interchangeable et renvoient aux Canadiens de 65 ans et plus.
2. S.A. McDaniel et E.M. Gee, « Social policies regarding caregiving to elders: Canadian contradictions », *Journal of Aging and Social Policy*, vol. 5 n° 1-2, 1993, p. 57 à 72.
3. Veuillez consulter l'encadré « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour lire un résumé du débat sur les difficultés à définir la violence à l'égard des personnes âgées.
4. L. McDonald et A. Collins, *Mauvais traitements et négligence à l'égard des aînés*, Santé Canada, Centre national d'information sur la violence dans la famille, 2000. Document de travail.
5. L. McDonald et A. Collins, 2000. L.R. Phillips, « Theoretical explanations of elder abuse: Competing hypotheses and unresolved issues », *Elder Abuse: Conflict in the Family*, sous la dir. de K.A. Pillemer et R.S. Wolf, Auburn House Publishing Company, 1986.

Le présent article utilise des données autodéclarées tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation menée en 1999. Les données de cette enquête sont les plus récentes sur les mauvais traitements envers les aînés. Plus de 4 000 aînés canadiens vivant dans des ménages privés ont été interviewés dans le cadre de l'ESG concernant leurs expériences de violence psychologique, d'exploitation financière ainsi que de violence physique et sexuelle de la part d'enfants, de fournisseurs de soins et de conjoints¹. Cet article puise également dans les données de l'enquête du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2), qui recueille des renseignements sur la fréquence et le type de crimes avec violence ainsi que sur les caractéristiques des victimes et des accusés. Toutefois, ces résultats ne représentent pas l'ensemble du pays. En 2000, 166 services de police répartis dans neuf provinces — ce qui rend compte de 53 % du volume national des crimes déclarés — ont participé au programme DUC2.

Il n'existe actuellement aucune définition uniforme de la violence envers les personnes âgées. La violence peut se manifester de différentes façons et comprendre des voies de fait, de la violence émotionnelle ou psychologique, de la manipulation ou de l'exploitation financière et de la négligence. La violence peut également prendre la forme d'agression sexuelle, de mauvais traitements médicaux (par exemple, la surconsommation ou la sous-consommation de médicaments), de mauvais traitements systémiques (c'est-à-dire les méthodes et procédés institutionnels qui favorisent l'émergence ou le maintien de situations dommageables), de violation des droits et libertés des personnes âgées (par exemple, la privation d'intimité, de visiteurs, les restrictions à la liberté, la censure du courrier) et l'abandon.

Limites des données sur la violence envers les personnes âgées

Les estimations de l'étendue de la violence faite aux aînés proviennent de deux types de sources de données : 1) les enquêtes sur les victimes d'actes criminels qui reposent sur des cas de violence autodéclarés; 2) les statistiques rapportées par la police. Ces deux sources présentent certaines lacunes qui peuvent entraîner une sous-représentation du problème. Les enquêtes sur les victimes d'actes criminels ne révèlent que ce que les victimes veulent bien déclarer. De plus, les interviews téléphoniques, souvent utilisées pour obtenir ce genre d'enquête, ne permettent pas de joindre les répondants qui n'ont pas de téléphone ou qui sont infirmes, qui souffrent de troubles auditifs, qui vivent en établissement ou qui peuvent être isolés de quelque autre façon.

Les données extraites des dossiers judiciaires ne peuvent fournir de renseignements sur les cas de violence qui ne sont pas rapportés. Les personnes âgées qui ont une déficience physique ou mentale peuvent être incapables de signaler des mauvais traitements ou d'en donner les détails. Il se peut également qu'une déclaration soit faite, mais qu'elle ne soit pas prise au sérieux. Les victimes peuvent craindre des représailles de la part de l'agresseur ou d'autres répercussions négatives comme être retirées de leur foyer et envoyées en établissement si elles déposent une plainte. L'exploitation financière, comme la fraude ou le vol, peut survenir à l'insu de la personne âgée.

1. On n'a pas posé de questions aux répondants aînés au sujet d'agressions sexuelles commises par leurs enfants. Un fournisseur de soins est défini comme toute personne, rémunérée ou non, qui fournit de l'aide ou des soins de santé dans le foyer du répondant. Cela inclut la préparation des repas, les soins personnels ou l'aide médicale. Les conjoints comprennent les partenaires actuels, les ex-partenaires et les conjoints de fait.

adoptent un modèle de violence dont ils ont été témoins ou encore en ont-ils eux-mêmes souffert. Certains théoriciens soutiennent que les dépendances physiques, émotionnelles et financières entre la victime et l'agresseur contribuent à la violence. D'autres encore estiment que la violence envers les personnes âgées est en

fait la violence conjugale « âgée », et se demandent dans quelle mesure il ne s'agit pas d'une situation qui se répète et qui a toujours existé dans la vie du couple. Enfin, certains chercheurs et praticiens estiment que les mauvais traitements infligés aux adultes âgés reflètent, à tout le moins en partie, les attitudes et croyances

sociétales préjudiciables envers les personnes âgées⁶.

6. J. Harbison, « Models of Intervention for Elder Abuse and Neglect: A Canadian Perspective on Ageism, Participation, and Empowerment », *Journal of Elder Abuse and Neglect*, vol. 10, n° 3-4, 1999, p. 1 à 17.

Prévalence des actes de violence envers les aînés

Les données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1999 révèlent qu'environ 7 % des personnes âgées

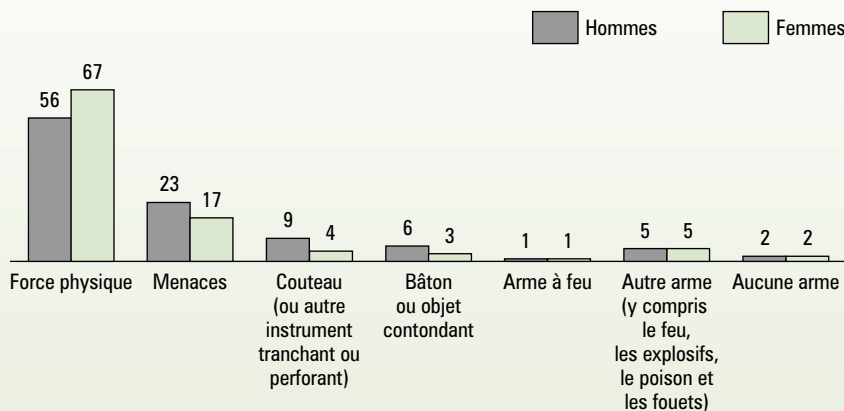
ont été victimes d'une certaine forme de violence psychologique ou d'exploitation financière de la part d'un enfant adulte, d'un fournisseur de soins ou d'un conjoint au cours de la

période de cinq ans précédant l'enquête. La violence psychologique a été signalée le plus souvent (7%), suivie de l'exploitation financière (1 %) et de la violence physique et sexuelle (1 %). Près de 2 % des aînés canadiens ont déclaré avoir subi plus d'un type de violence.

La violence psychologique et l'exploitation financière à l'égard des aînés se produisent dans tous les segments sociodémographiques de la population. Toutefois, certaines caractéristiques des aînés sont associées à des taux plus élevés de victimisations psychologiques et financières par des membres de la famille, par exemple, le fait d'être un homme, divorcé ou séparé, d'avoir fait certaines études postsecondaires et de vivre dans une région rurale⁷.

TSC L'usage de la force physique constituait la forme de violence la plus fréquente à l'endroit des personnes âgées

% des victimes de violence familiale de 65 ans et plus



Nota : Les données ne rendent pas compte de l'ensemble du pays; elles sont fondées sur les données de 166 services de police et représentent 53 % du volume national de la criminalité en 2000. La ville de Toronto a été exclue. Sont exclues les affaires où l'arme la plus dangereuse était inconnue. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (DUC2), 2000.

7. V. Pottie Bunge, « Mauvais traitements infligés aux adultes âgés par les membres de la famille », *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, sous la dir. de V. Pottie Bunge et D. Locke, Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, produit n° 85-224 au catalogue, 2000.

TSC Plus du quart des personnes âgées victimes de crime avec violence ont été victimisées par un membre de leur famille

	Nombre de victimes			% des victimes		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Ont été victimisées par :						
un membre de la famille	1 006	649	357	28	36	19
conjoint	312	236	76	31	36	21
parent	53	28	25	5	4	7
enfant adulte	398	243	155	40	37	43
frère ou sœur	110	60	50	11	9	14
famille élargie	133	82	51	13	13	14
une personne hors famille	2 407	1 052	1 355	66	59	74
une personne inconnue	214	91	123	6	5	7
Total	3 627	1 792	1 835	100	100	100

Nota : Les données ne rendent pas compte de l'ensemble du pays; elles sont fondées sur les données de 166 services de police et représentent 53 % du volume national de la criminalité en 2000. Les données familiales excluent les cas où le rapport entre la victime et les personnes accusées était inconnu.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (DUC2), 2000.

Entre 1974 et 2000, la moyenne annuelle globale des homicides de personnes âgées était de 1,7 pour 100 000, soit près de 45 victimes âgées par année. (La moyenne annuelle pour l'ensemble de la population pendant cette période est de 2,4 pour 100 000, ce qui représente près de 637 victimes par année.) Le taux a atteint un sommet dans les années 1970, diminuant graduellement (avec certaines fluctuations) au cours des 20 dernières années. En 2000, le taux s'établissait à 1,2 pour 100 000 personnes de 65 ans et plus (et à 1,8 pour 100 000 personnes dans l'ensemble de la population). Cette année-là, les membres de la famille étaient responsables de 26 % des homicides de personnes âgées (10 homicides) et les personnes hors famille, principalement des connaissances, étaient responsables des autres 74 %.

Parmi les homicides de personnes âgées commis par les membres de la famille entre 1974 et 2000, les conjoints étaient le plus souvent les auteurs (39 %), suivis des enfants adultes (37 %) et des membres de la famille élargie (24 %). Plus de la moitié (52 %) des femmes âgées victimes d'homicide familial ont été tuées par

leur conjoint comparativement à un quart (25 %) des hommes âgés. Par contraste, les hommes âgés étaient presque deux fois plus susceptibles que les femmes âgées d'être tués par un fils adulte (42 % contre 24 %).

De nombreuses études constatent que la violence familiale est un facteur de risque pour l'homicide familial. Au cours d'une étude effectuée en 1997, des antécédents de violence familiale se sont avérés un prédicteur particulièrement fort de l'homicide d'une femme aux mains d'un conjoint ou d'un autre membre de la famille¹. Selon les données de l'Enquête sur les homicides menée entre 1997 et 2000², 43 % des personnes accusées d'homicide à l'endroit d'une personne âgée de la famille avaient des antécédents de violence familiale à l'égard de cette victime.

1. J.E. Bailey, A.L. Kellermann, G.W. Somes, J.G. Banton, F.P. Rivara et N.P. Rushforth, « Risk factors for violent death in the home », *Archives of Internal Medicine*, vol. 157, 1993, p. 777 à 782.
2. Les données antérieures à 1997 sur les antécédents de violence familiale entre l'accusé et la victime ne sont généralement pas disponibles.

Les voies de fait simples constituent l'infraction la plus fréquente contre les aînés en 2000

Outre les données de l'ESG de 1999, le présent article se sert de renseignements détaillés extraits des dossiers judiciaires. Bien que ces statistiques ne reflètent qu'une partie de l'ensemble des cas de violence dont les aînés sont victimes, elles fournissent d'importantes clés d'analyse car elles représentent habituellement les cas les plus graves.

Selon les statistiques rapportées par la police, les voies de fait simples constituaient en 2000 l'infraction la plus fréquemment commise par des membres de la famille à l'endroit des aînés (54 %). Bon nombre de personnes âgées ont été victimes de profération de menaces (21 %) et de voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (13 %). Cette tendance était

constante, peu importe que la victime soit une femme ou un homme. D'autre part, les infractions commises à l'endroit d'aînés par des personnes hors famille étaient légèrement différentes, près du tiers (30 %) ayant été victimes de vol qualifié.

L'usage de la force physique⁸ constituait la forme de violence la plus grave commise par les membres de la famille. Toutefois, elle était plus susceptible d'être utilisée contre les femmes âgées que les hommes âgés (67 % comparativement à 56 %), tandis que les armes étaient plus susceptibles d'être présentes dans les cas d'agressions envers les hommes âgés.

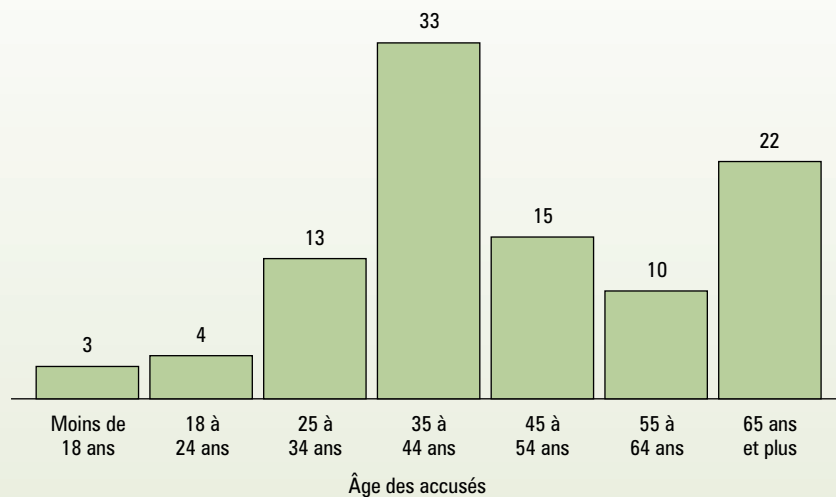
Les hommes sont plus susceptibles d'être les auteurs de violence familiale contre les aînés⁹

De façon générale, les données signalées par la police indiquent que les

hommes étaient les plus susceptibles d'être les auteurs de violence familiale. C'est également le cas lorsque la victime est un aîné. En effet, 80 % des

8. On entend par force physique l'utilisation de sa propre force physique ou une action (étrangler, pousser ou donner des coups de poing) en vue de causer des blessures corporelles ou le décès. La classification est basée sur l'arme la plus dangereuse présente au moment de l'incident, même si cette arme n'a pas été utilisée contre la victime. La ville de Toronto est exclue de l'analyse sur les méthodes de violence en raison de problèmes liés à la qualité des données. Dans cette ville, la méthode de la force physique est classée sous « Autre ».
9. L'analyse des caractéristiques des accusés repose uniquement sur les incidents dans lesquels il n'y avait qu'un seul accusé et qui sont dérivés d'un sous-ensemble d'incidents extraits du programme DUC2, qui ne représente que 53 % du volume national de criminalité.

% des accusés membres de la famille



Nota : Les données ne rendent pas compte de l'ensemble du pays; elles sont fondées sur les données de 166 services de police et représentent 53 % du volume national de la criminalité en 2000. Les données excluent les cas où l'âge de la personne accusée était inconnu. Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondée sur l'affaire (DUC2), 2000.

personnes accusées d'un acte de violence envers un membre âgé de leur famille étaient des hommes (en 2000).

Parmi les cas de violence familiale à l'endroit des personnes âgées, les enfants adultes et les conjoints étaient responsables de près des trois quarts (71 %) des victimisations. Les hommes âgés étaient plus souvent victimisés par leurs enfants adultes (43 %) tandis que les femmes âgées étaient presque aussi susceptibles d'être victimisées par leur conjoint (36 %) que par leurs enfants adultes (37 %). Ces rapports se reflètent dans les catégories d'âge des personnes accusées. Plus de la moitié (54 %) des membres de la famille accusés d'infraction avec violence à l'endroit d'ânés appartenaient à l'une de deux catégories d'âge : les 35 à 44 ans (les enfants) ou les 65 ans et plus (le conjoint).

Conséquences de la violence familiale à l'égard des ânés

Les ânés victimes de violence familiale peuvent être plus sensibles aux

complications découlant de la violence physique que les victimes plus jeunes. Par exemple, les blessures peuvent exacerber des problèmes de santé existant déjà ou nuire à l'autonomie d'une personne âgée.

En 2000, une proportion importante de victimes âgées ont souffert de blessures mineures (37 %), de blessures graves ou sont décédées (2 %) à la suite de crimes avec violence dont l'auteur était un membre de leur famille. Bien que les données sur l'hospitalisation soient limitées parce qu'elles ne précisent pas la relation entre l'agresseur et la victime, les statistiques de 1999-2000 indiquent que 135 femmes et 146 hommes de 65 ans et plus ont été admis à l'hôpital à la suite de blessures intentionnelles découlant d'un incident de violence¹⁰. Chez les hommes et les femmes âgés, les bagarres et les voies de fait constituaient la cause la plus fréquente de blessures nécessitant une admission à l'hôpital.

Résumé

La plupart des provinces et des territoires du Canada ont adopté une loi spéciale de protection des adultes ou une loi sur la tutelle destinée à protéger les personnes âgées des mauvais traitements et de la négligence. Toutefois, une controverse considérable entoure la question. Les tenants de la démarche juridique soutiennent que les mesures législatives protègent les droits et améliorent les niveaux de fonctionnement des ânés. Les critiques, d'autre part, font valoir que les mesures législatives favorisent l'âgisme et ne respectent pas l'autonomie des personnes âgées en tenant pour acquis qu'elles sont incapables de demander de l'aide par elles-mêmes.

Les mauvais traitements et la négligence dont font l'objet les personnes âgées entraînent également des coûts sociaux et économiques importants pour les systèmes de justice civile et pénale, pour le système de soins de santé, les services communautaires, les entreprises et le marché du travail. L'évaluation de l'étendue réelle de ces coûts demeure une tâche complexe et difficile. Certaines études canadiennes ont tenté d'estimer le coût de la violence envers les femmes, mais aucune n'a encore tenté de déterminer quels étaient les coûts entraînés par la violence à l'égard des ânés.

10. Ces données concernent les patients admis pour au moins une nuit mais n'incluent pas les personnes traitées en consultation externe.

QUE DIRIEZ-VOUS

Que diriez-vous de trouver au même endroit tout ce qu'il y a de plus récent en statistiques canadiennes et, du même coup, de réaliser une économie de temps et d'argent pour vous et votre entreprise?

QUE DIRIEZ-VOUS d'un endroit où seraient mises à votre portée des données fiables sur tout un éventail de sujets brûlants d'actualité du domaine social et économique canadien?

QUE DIRIEZ-VOUS d'un endroit où, en appuyant simplement sur quelques touches, vous auriez accès à des conseils et des données sur mesure, fournis par des analystes bien au courant des marchés auxquels vous vous intéressez?

QUE DIRIEZ-VOUS si un tel endroit existait?

EH BIEN, IL EXISTE!



www.statcan.ca
CONÇU POUR LES AFFAIRES

La source officielle de statistiques canadiennes
en un endroit et en tout temps

Le logement, une question de revenu

par **Sophie Lefebvre**

Le présent article est une adaptation du texte « Le logement, une question de revenu » paru dans *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 6, juin 2002, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.

Le logement joue un rôle important dans la qualité de vie des gens. En effet, en plus d'avoir à se procurer une quantité suffisante de nourriture et de vêtements, ils doivent habiter un logement convenable et assez grand pour répondre aux besoins des membres du ménage. Cependant, certains ménages connaissent des difficultés financières qui les obligent parfois à choisir entre un logement convenable et d'autres produits de première nécessité. Le fait d'habiter un logement inadéquat peut avoir des conséquences permanentes, surtout chez les enfants. En fait, un logement exigü et en mauvais état a des effets néfastes sur la santé, le comportement et le développement de ces enfants¹.

Dans le présent article, nous analysons la situation relative au logement des Canadiens en 2000 et nous examinons les questions suivantes : quel était le pourcentage de Canadiens propriétaires-occupants? Leur logement était-il en bon état? Était-il assez grand pour répondre à leurs besoins? Quelle proportion de leur revenu consacraient-ils au logement?

Le fait d'être propriétaire est lié à l'âge et à l'emplacement

Être propriétaire d'un logement représente un investissement à long terme qui peut aider une personne à maintenir un niveau de vie au fil du temps. En 2000, les deux tiers des ménages canadiens étaient propriétaires de leur logement, tandis que l'autre tiers étaient locataires (4 % d'entre eux habitaient des logements subventionnés par l'État²). Selon l'âge, les taux d'accession à la propriété augmentaient de façon constante jusqu'à 65 ans, puis ils diminuaient ensuite légèrement. La moitié des propriétaires n'avaient pas de prêt hypothécaire et cette proportion grandissait selon l'âge. La plupart des propriétaires de 55 ans

pouvaient « brûler leur acte hypothécaire ». Le ratio des dépenses liées au logement (soit les dépenses liées au logement divisées par le revenu du ménage après impôt) des propriétaires vivant dans des logements sans hypothèque s'établissait à 11 %. De plus, ce ratio était moins élevé que celui des propriétaires ayant contracté

1. A. Jackson et P. Roberts, « Physical Housing Conditions and the Well-Being of Children », document de référence sur le logement pour *The Progress of Canada's Children 2001*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 2001.
2. Environ 440 000 ménages (4 %) ont déclaré avoir payé leur loyer à coût modique parce qu'ils habitaient un logement subventionné par un programme fédéral, provincial ou municipal. Cette situation pourrait contribuer à sous-estimer considérablement le nombre réel de ménages ayant bénéficié d'un loyer à coût modique en 2000. Par exemple, selon les données publiées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en 2000 dans la publication *Statistiques du logement au Canada*, quelque 639 000 ménages ont bénéficié d'une aide au logement en vertu des programmes fédéraux en vigueur.

Dans le présent article, on utilise les données tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de 2000. L'EDM est une enquête annuelle servant à recueillir des données sur les dépenses des ménages, le revenu, les caractéristiques des logements et l'équipement ménager. Elle est menée auprès d'environ 15 000 ménages dans les dix provinces. Cette étude visait seulement les ménages qui, en 2000, comprenaient une famille économique ayant loué ou possédé un logement tout au long de l'année, ceux ayant déclaré des coûts de logement et un revenu positifs et dont le ratio des dépenses liées au logement n'excédait pas 100 %. Ces ménages représentaient 90 % de l'échantillon total de l'EDM.

Le revenu rajusté après impôt et le revenu du ménage après impôt : La somme des revenus après impôt de tous les membres du ménage de 16 ans et plus en 2000, corrigée pour tenir compte de la taille du ménage, de la présence d'enfants et de la contribution des membres pendant une partie de l'année, de façon à permettre une comparaison entre tous les ménages, selon une base commune de revenu.

Quintile de revenu rajusté après impôt et quintile de revenu : On obtient ceux-ci en classant les ménages par ordre ascendant suivant le revenu rajusté du ménage après impôt et en répartissant les ménages dans cinq catégories égales.

Dépenses liées au logement et coûts du logement : Il s'agit des dépenses annuelles liées au logement principal. Pour les *propriétaires*, ces dépenses comprennent les versements hypothécaires réguliers, les impôts fonciers, les services publics (l'eau, les

combustibles et l'électricité) et les frais de condominium. Pour les *locataires*, elles comprennent les services publics (l'eau, les combustibles et l'électricité), si les frais liés à ces services ne sont pas compris dans le loyer.

Ménage à faible revenu : Il s'agit d'un ménage ayant un revenu rajusté après impôt inférieur de 50 % au revenu médian de sa région après impôt. Dans le cadre de cette étude, on a défini 20 régions différentes et divisé chacune des 10 provinces en régions urbaines et en régions rurales afin de tenir compte de la différence entre les marchés d'habitation urbain et rural.

Logement en bon état et nécessitant des réparations majeures : Il s'agit de la propre déclaration du répondant sur l'état de son logement. Un logement considéré en mauvais état est celui qui nécessite des réparations majeures. Des exemples de réparations majeures ont été fournis au répondant.

Logement de taille appropriée¹ : Une chambre pour chacun des membres suivants d'un ménage : chaque couple adulte; chaque personne seule de 18 ans et plus; deux enfants de même sexe de moins de 18 ans; chaque fille ou garçon qui s'ajoute à la famille, sauf s'il s'agit d'un frère et d'une sœur de moins de 5 ans, auquel cas ils sont censés partager la même chambre.

1. Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Les besoins impérieux de logement au Canada*, Ottawa, 1991, p. 4.

un prêt hypothécaire (25 %) et celui des locataires (28 %). Au besoin, certains propriétaires qui n'avaient pas de prêt hypothécaire pouvaient générer des fonds additionnels en optant pour un logement moins coûteux ou, dans le cas des propriétaires plus âgés, en négociant un prêt hypothécaire inversé³.

Les pourcentages de propriétaires variaient également selon la région et la taille de la collectivité. Dans les régions

de l'Atlantique et des Prairies, les pourcentages de propriétaires (plus de 75 %) et de propriétaires n'ayant pas de

3. Un prêt hypothécaire inversé permet aux personnes de 62 ans et plus de convertir entre 10 % et 40 % de leur bien immobilier en source de revenu. Le montant est fondé sur la valeur cotisée de la maison et l'âge du propriétaire (c'est-à-dire que plus le propriétaire est âgé, plus le pourcentage pouvant être converti sera élevé).

	Ménages			% vivant dans un logement		
	Total	Propriétaires	Locataires	Total	nécessitant des réparations majeures*	de taille inappropriée*
	en milliers				%	
Total	10 501	67	33	14	9	6
Régions						
Urbaines	8 733	64	36	14	8	6
Rurales	1 768	86	14	14	13	2
Composition des ménages						
Ménages d'une personne	2 635	42	58	12	8	4
Couples avec et sans enfants	6 039	80	20	12	9	4
Parents seuls	561	36	64	22	9	14
Autres ménages	1 265	71	29	23	10	14
Quintile de revenu rajusté après impôt						
Quintile inférieur	2 101	40	60	21	12	11
Deuxième quintile	2 102	61	39	15	9	6
Quintile médian	2 099	73	27	14	10	5
Quatrième quintile	2 099	78	22	12	8	5
Quintile supérieur	2 100	85	15	8	6	F

* Ces composantes ne seront pas ajoutées au total, car les réponses ne sont pas mutuellement exclusives.

F Ces données sont trop peu fiables pour être publiées.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2000.

prêt hypothécaire (43 %) étaient les plus élevés. En revanche, le Québec affichait le taux d'accession à la propriété le plus faible (58 %) au pays. Dans les régions rurales du Canada, 86 % des ménages étaient propriétaires de leur logement, comparativement à 64 % des ménages vivant dans les régions urbaines. Plus de la moitié des propriétaires des régions rurales n'avaient pas de prêt hypothécaire comparativement à 30 % des propriétaires vivant dans les régions urbaines. Cette situation peut être attribuable à la valeur plus faible des biens immobiliers dans les petites villes, laquelle permet aux ménages de rembourser leur prêt hypothécaire plus rapidement, et au fait que les fermes sont souvent léguées d'une génération à l'autre.

Au Canada, 1 logement sur 7 nécessitait des réparations majeures ou était de taille inappropriée

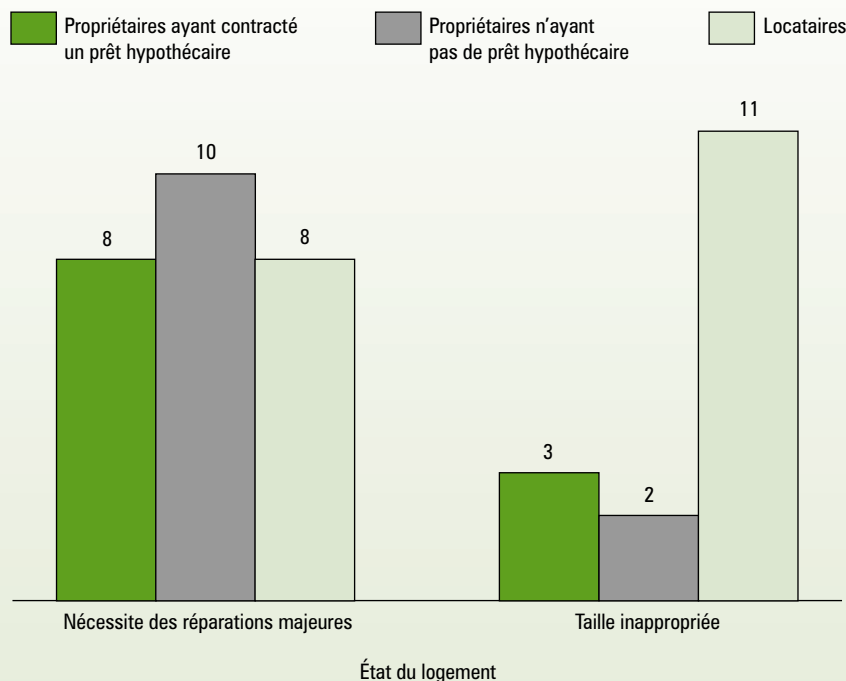
En 2000, la vaste majorité des ménages (86 %) habitaient un logement qui ne nécessitait pas de réparations majeures (en bon état) et qui comptait suffisamment de chambres pour répondre à leurs besoins (de taille appropriée). Les autres ménages (14 %) occupaient des logements ne répondant pas aux normes sur l'état ou la taille — 8 % de ces ménages occupaient des logements nécessitant des réparations majeures, 5 % des logements de taille inappropriée et moins de 1 % des logements de taille réduite et en mauvais état.

Les locataires étaient plus susceptibles que les propriétaires de vivre dans

un logement ne répondant pas aux normes, particulièrement en ce qui concerne la taille — soit 11 % des locataires comparativement à 3 % des propriétaires. De plus, les mères seules étaient les plus susceptibles d'occuper un logement ne répondant pas aux normes — 10 % de celles-ci vivaient dans des logements qui nécessitaient des réparations majeures, et près de 15 % d'entre elles occupaient des logements ne comptant pas suffisamment de chambres.

Le pourcentage de couples avec enfants qui occupaient des logements nécessitant des réparations majeures (10 %) était légèrement plus élevé que le pourcentage de couples sans enfants (8 %). Les couples avec enfants (6 %) étaient toutefois plus

% des ménages



Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2000.

susceptibles de vivre dans un logement de taille inappropriée que les autres couples (1 %). Dans les régions rurales, 13 % des ménages occupaient des logements qui nécessitaient des réparations majeures, comparativement à 8 % des ménages vivant dans les régions urbaines. Cependant, ceux-ci étaient plus susceptibles de vivre dans des logements surpeuplés (6 %) que les ménages des régions rurales (2 %). Quelque 8 % des propriétaires ayant contracté un prêt hypothécaire vivaient dans un logement qui nécessitait des réparations majeures⁴.

Le mauvais état et la taille inappropriée du logement étaient souvent liés à la capacité financière

Le revenu du ménage⁵ jouait un rôle important quand il s'agissait de déterminer le taux d'accession à la propriété.

Par exemple, seulement 40 % des ménages appartenant au quintile de revenu inférieur étaient propriétaires de leur logement comparativement à 85 % des ménages du quintile de revenu supérieur. Le taux d'accession à la propriété des ménages d'une personne et celui des parents seuls étaient nettement inférieures à celui des couples et des autres ménages. Ainsi, seulement 28 % des ménages composés d'un adulte célibataire faisant partie du quintile de revenu inférieur étaient propriétaires de leur logement, comparativement à 55 %

des couples et des autres ménages. On constate également que, dans le quintile de revenu supérieur, les taux d'accession à la propriété des ménages composés d'un adulte célibataire (66 %) sont beaucoup plus faibles que ceux des couples et des autres ménages (90 %).

Dans l'ensemble, les ménages ont consacré au logement environ le cinquième (21 %) de leur revenu après impôt. Les ménages occupant un logement qui nécessitait des réparations majeures ou qui était de taille inappropriée avaient tendance à consacrer au logement une proportion de leur revenu supérieure à la moyenne. De plus, ils étaient plus de deux fois et demie plus susceptibles de se situer dans le quintile de revenu inférieur (21 %) que dans le quintile de revenu supérieur (8 %).

Les locataires consacraient en moyenne 28 % de leur revenu au logement. Néanmoins, 19 % d'entre eux occupaient un logement de taille inappropriée ou qui nécessitait des réparations majeures. Des résultats similaires ont été relevés chez les ménages composés d'une mère seule et les ménages faisant partie du quintile de revenu inférieur. De façon générale, 1 ménage sur 4 appartenant à ce quintile vivait dans un logement qui ne répondait pas aux normes, alors qu'ils consacraient environ le tiers de leur revenu au logement. Cela laisse entendre que ces ménages n'avaient pas les moyens d'améliorer leur situation. Toutefois, ce ne sont pas tous les ménages affichant un ratio de dépenses d'habitation élevées qui occupaient un logement en mauvais état. Par exemple, les femmes

4. Ces données ne distinguent pas les ménages qui pouvaient améliorer l'état de leur logement de ceux qui ne le pouvaient pas.

5. Le revenu des ménages a été ajusté pour tenir compte de la taille du ménage, de la présence d'enfants et de la contribution de membres du ménage pendant une partie de l'année, de façon à permettre une comparaison entre tous les ménages selon une base de revenu commune.

vivant seules consacraient au logement presque un tiers de leur revenu après impôt, mais seulement 1 femme vivant seule sur 10 occupait un logement qui ne répondait pas aux normes.

Des coûts plus élevés et des conditions inférieures aux normes étaient plus courants chez les ménages des quintiles de revenu inférieurs⁶

Les locataires ont consacré en moyenne une plus grande proportion de leur revenu au logement puisque la majorité d'entre eux appartenaient aux deux quintiles de revenu inférieurs. Chez les locataires et les propriétaires faisant partie du même quintile de revenu, les propriétaires ont consacré au logement une proportion légèrement plus élevée de leur revenu⁷. Le fardeau du coût du logement des ménages de tous les quintiles de revenu diminuait considérablement s'il n'y avait pas d'hypothèque à payer.

Dans la mesure où les choix de logements sont limités pour les ménages à faible revenu, on pourrait s'attendre à ce qu'ils soient plus susceptibles d'occuper un logement qui ne réponde pas aux normes ou qui soit surpeuplé. En 2001, 11 % des ménages vivaient une situation économiquement faible⁸. De ce pourcentage, 1 ménage sur 4 occupait un logement nécessitant des réparations majeures ou qui était de taille inappropriée comparativement à environ 1 ménage sur 8 pour la catégorie des autres ménages. Considérant chacune des raisons pour lesquelles le logement ne répondait pas aux normes, les ménages à faible revenu étaient trois fois plus susceptibles que les autres de vivre dans un logement dont le nombre de chambres était insuffisant. De plus, ils étaient une fois et demie plus susceptibles d'habiter un logement nécessitant des réparations majeures.

Les ménages à faible revenu qui étaient propriétaires de leur logement

et qui n'avaient pas de prêt hypothécaire consacraient au logement 28 % de leur revenu après impôt. Toutefois, près des trois quarts des ménages à faible revenu étaient locataires (comparativement à tout juste un peu plus du quart des autres ménages). Les locataires à faible revenu qui occupaient des logements non subventionnés par l'État consacraient au logement 48 % de leur revenu après impôt. Pour leur part, ceux qui vivaient dans des logements subventionnés par l'État consacraient au logement 31 % de leur revenu après impôt.

Factorisation des préférences

Certains ménages consacrent au logement une proportion élevée de leur revenu parce qu'ils préfèrent habiter dans un endroit plus spacieux ou qu'ils veulent vivre dans un environnement particulier. Par contre, certains ménages souhaiteraient réduire le coût de leur logement mais ne le peuvent pas — leur choix est limité en raison de la non disponibilité de logements abordables répondant à leurs besoins. Le marché de l'habitation a changé au cours des deux dernières décennies. Les investissements dans des logements sociaux ont chuté de façon spectaculaire entre 1985 et 1997⁹. La construction de logements à location privée a diminué, raréfiant ainsi les unités locatives disponibles. Selon la SCHL, le taux d'inoccupation moyen dans les régions urbaines a baissé tout juste de 4 % en 1996 et d'un peu plus de 1 % en 2001.

Résumé

La majorité des ménages canadiens étaient propriétaires de leur logement, mais les taux d'accession à la propriété variaient selon leur revenu. Ces ménages habitaient un logement en bon état et de taille convenable, et ils consacraient aux coûts du logement en moyenne le cinquième de leur revenu après impôt. Le fait d'occuper un logement en mauvais état ou trop

petit pour les membres de la famille était souvent lié à un revenu du ménage insuffisant. La majorité des ménages à faible revenu étaient locataires, et ceux qui occupaient des logements subventionnés par l'État avaient un fardeau du coût du logement nettement moindre. Le fait d'être propriétaire d'un logement sans hypothèque a contribué à réduire le coût du logement des ménages à faible revenu et ceux des ménages âgés. En général, les ménages d'une personne et les parents seuls étaient plus susceptibles d'avoir un logement dont les coûts étaient élevés par rapport à leur revenu. En raison de leur pourcentage élevé dans le quintile de revenu inférieur, ils étaient également plus susceptibles de connaître des difficultés en ce qui touche l'état ou la taille de leur logement.

6. La définition de ménage à faible revenu utilisée ici a été élaborée expressément pour le présent article.
7. Même s'ils étaient dans le même quintile de revenu, les propriétaires ayant contracté un prêt hypothécaire affichaient un ratio médian de revenu rajusté après impôt légèrement supérieur à celui de locataires, à l'exception de ceux appartenant au quintile de revenu supérieur.
8. De ces ménages à faible revenu, près de la moitié étaient des ménages d'une seule personne et le sixième de ces ménages étaient des ménages composés de mères seules.
9. M. Cooper, « Housing Affordability: A Children's Issue. », Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, document de recherche n° F11, 2001.



Sophie Lefebvre est analyste à la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail de Statistique Canada.

Maternité et rémunération

par Marie Drolet

Le présent article est une adaptation de « Mariage, maternité et rémunération : le choix du moment importe-t-il? », document de recherche n° 186 de la Direction des études analytiques, produit n° 11F0019MIF2002186 au catalogue de Statistique Canada, offert dans le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca.

Les tendances actuelles concernant le mariage et la fécondité donnent à penser que les jeunes Canadiennes retardent le moment de fonder une famille pour se concentrer sur leur cheminement de carrière. En 1979, l'âge moyen des femmes était de 22 ans au moment du premier mariage, alors qu'en 1996, il est passé à 27 ans. Les courbes de fécondité des Canadiennes témoignent d'une tendance comparable. En 1970, le taux de fécondité (nombre moyen de naissances vivantes par femme) était de 2,3. En 1993, le taux a baissé pour s'établir à 1,7.

Parallèlement, le taux d'activité des femmes mariées de 25 à 44 ans est passé de 50 % en 1976 à 78 % en 1998. Les engagements familiaux peuvent néanmoins limiter la participation des femmes sur le marché du travail et entraîner des expériences de travail différentes entre les femmes et les hommes. Par exemple, les mères de famille sont plus susceptibles de travailler à temps partiel.

Dans le présent rapport d'étude, nous utilisons les données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1998 pour examiner les conséquences de la maternité sur la

rémunération des Canadiennes. Nous tentons également de déterminer si l'âge des mères influe sur la rémunération quand elles fondent une famille.

La maternité influe-t-elle sur la rémunération?

En 1998, les mères consacraient une proportion plus faible d'années complètes de travail à temps plein (68 % de leurs années potentielles d'expérience professionnelle) que les femmes sans enfants (87 % de leurs années potentielles d'expérience professionnelle)¹. Parallèlement, le salaire horaire moyen des mères était, dans l'ensemble, 2 %

TSC

L'écart salarial entre les mères et les femmes sans enfants est plus grand chez les femmes nées avant 1960

Moyenne	Toutes les femmes		Femmes nées avant 1948		Femmes nées entre 1948 et 1960		Femmes nées après 1960	
	Enfants	Sans enfants	Enfants	Sans enfants	Enfants	Sans enfants	Enfants	Sans enfants
Taux de salaire horaire	15,61 \$	15,87 \$	15,39 \$	18,93 \$	16,47 \$	19,17 \$	14,41 \$	14,38 \$
Âge	42	33	55	54	44	43	32	28
Nombre d'années d'études	14	15	13	14	14	15	14	15
Nombre d'années potentielles d'expérience professionnelle	24	13	37	34	24	22	12	7
Nombre d'années d'expérience professionnelle consacrées au travail à temps plein toute l'année	16	12	23	31	18	21	9	7
Proportion de l'expérience professionnelle potentielle consacrée au travail à temps plein toute l'année	68	87	63	89	73	94	77	96

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998.

inférieur à celui des femmes qui n'avaient pas d'enfants.

Lorsqu'on compare par tranche d'âge la rémunération des mères à celle des femmes sans enfants, l'écart est nettement marqué chez les femmes plus âgées. En 1998, le taux de salaire horaire moyen des femmes nées avant 1948 et qui n'avaient pas d'enfants était de 23 % plus élevé que celui des mères. Pour les femmes nées entre 1948 et 1960, la différence était de 16 %, mais pour les femmes nées après 1960, l'écart salarial n'existait pratiquement plus. En 1998, le taux de salaire horaire de ce groupe de femmes plus jeunes était de 14,38 \$ pour celles qui n'avaient pas d'enfants et de 14,41 \$ pour celles qui en avaient.

Parallèlement, à chaque génération successive de femmes, la proportion

d'années complètes de travail à temps plein (années potentielles d'expérience professionnelle) a augmenté pour les mères. Les mères nées avant 1948 ont consacré 63 % de leur carrière en années complètes de travail à temps plein comparativement à 73 % de celles qui sont nées entre 1948 et 1960 et 77 % de celles qui sont nées après 1960.

Retarder la maternité — un moyen de toucher des salaires plus élevés

Une part importante de la croissance des gains réels pendant la carrière se produit les premières années après l'obtention du diplôme², qui coïncident souvent avec le moment de prendre la décision de se marier et d'avoir des enfants. Le moment où ont lieu les interruptions de travail en raison d'une grossesse pourrait avoir

d'importantes conséquences à long terme sur les gains des femmes. En d'autres termes, le moment où elles fondent une famille peut influencer sur les gains des femmes.

En 1998, les salaires horaires moyens des femmes qui retardaient le moment d'avoir des enfants étaient 17 % supérieurs à ceux des femmes qui avaient des enfants plus tôt. La variation des salaires tient en partie aux différences portant sur les antécédents professionnels des femmes qui retardent le moment de fonder une famille. Comparativement à celles qui ont eu des enfants plus tôt, les femmes qui ont retardé la maternité acquièrent en moyenne environ 1,7 année de plus d'expérience de travail à temps plein toute l'année et consacrent une part plus importante (77 % contre 66 %) d'années complètes de travail à temps plein (années potentielles d'expérience professionnelle). On observe une tendance semblable dans les diverses cohortes d'âge. Pour chaque cohorte, les femmes qui ont retardé le moment de la

1. Le nombre d'années potentielles d'expérience professionnelle est défini par l'âge moins le nombre d'années d'études moins cinq.

2. K. Murphy et F. Welsh, « Empirical Age-Earnings Profiles », *Journal of Labour Economics*, vol. 8, n° 2, 1990, p. 202 à 289.



Retarder la maternité — un moyen de toucher des salaires plus élevés

Mères dont la maternité était : Moyenne	Mères nées avant 1948			Mères nées entre 1948 et 1960			Mères nées après 1960			Toutes les mères		
	Comme Précoc	Comme prévu	Comme Retardée	Comme Précoc	Comme prévu	Comme Retardée	Comme Précoc	Comme prévu	Comme Retardée	Comme Précoc	Comme prévu	Comme Retardée
Taux de salaire horaire	14,42 \$	15,96 \$	16,89 \$	14,79 \$	15,71 \$	16,34 \$	15,47 \$	16,74 \$	17,64 \$	12,39 \$	15,25 \$	16,16 \$
Âge	42	42	42	55	55	55	44	44	44	31	32	33
Nombre d'années d'études	13	14	14	12	13	13	13	14	14	13	14	14
Nombre d'années potentielles d'expérience professionnelle	23	22	22	37	37	36	24	24	24	12	11	13
Nombre d'années d'expérience professionnelle consacrées au travail à temps plein toute l'année	15	15	17	23	21	25	17	18	19	8	9	11
Proportion de l'expérience professionnelle potentielle consacrée au travail à temps plein toute l'année	66	70	77	63	57	67	68	75	80	66	80	86

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998.

« Retarder le moment de la maternité » est un concept qui fait référence à la différence entre l'âge réel d'une mère au moment de la naissance de son premier enfant et l'âge moyen de donner naissance pour la première fois. Dans le calcul de l'âge moyen, on tient compte de facteurs comme le niveau de scolarité, le principal champ d'études, la taille urbaine et l'année de naissance de la mère. Par **maternité retardée**, on entend le recul de la naissance du premier enfant d'au moins une année complète *après* l'âge prévu pour avoir des enfants. Par **maternité précoce**, on entend la naissance d'un enfant au moins une année complète *avant* l'âge prévu de la naissance du premier enfant.

maternité touchaient des salaires horaires moyens plus élevés et travaillaient davantage des années complètes à temps plein que celles qui avaient eu des enfants plus tôt. Bien que l'avantage salarial des mères qui ont retardé le moment de fonder une famille se soit poursuivi après la naissance de leur premier enfant, l'écart a diminué alors que leurs enfants grandissaient.

Lorsqu'on prend en considération l'expérience professionnelle ainsi que d'autres facteurs³, les femmes qui ont retardé le moment de fonder une famille ont gagné au moins 6 % de plus que les femmes qui ont eu des enfants plus tôt. Cependant, l'importance de l'écart diffère selon l'âge de la mère. Le choix du moment de la maternité semblait peu influencer sur le salaire des mères plus âgées. Néanmoins, les salaires des jeunes mères (celles nées après 1960) qui ont retardé le moment de la maternité étaient au moins 10 % supérieurs aux salaires de celles qui ont eu des enfants plus tôt.

Pourquoi un tel écart salarial?

Il existe plusieurs raisons pour justifier l'écart salarial entre les mères qui ont interrompu leur carrière plus tôt pour avoir des enfants et celles qui ont attendu pour le faire. Comme on l'a signalé dans le texte ci-dessus, l'écart salarial entre les mères qui ont retardé le moment d'avoir des enfants et celles qui en ont eu plus tôt était plus important chez les mères plus jeunes. Cette

situation peut refléter les changements dans les types de carrières offerts aux femmes à des moments différents. Par exemple, de 1971 à 1991, le nombre de femmes exerçant des professions traditionnellement dominées par les hommes, comme la gestion, les sciences naturelles, l'ingénierie et les mathématiques, a considérablement augmenté. En outre, l'augmentation des salaires et les occasions d'avancement sont surtout survenues en début de carrière. Si les femmes manquent cette étape en raison d'engagements parentaux, elles peuvent ne pas rattraper leur retard. Celles qui retardent la maternité peuvent se retirer du marché du travail à un moment où les interruptions sont moins critiques pour leur carrière et, par conséquent, elles peuvent bénéficier de salaires plus élevés à long terme.

De plus, les femmes qui n'ont pas d'enfants au début de leur carrière peuvent se montrer plus souples dans les décisions qu'elles prennent par rapport à la formation, aux promotions, aux déplacements et aux autres facteurs qui influent sur les promotions professionnelles. Les femmes qui ont des enfants plus tôt peuvent trouver que leurs choix sont plus restreints en raison de leurs engagements familiaux. D'autre part, il serait intéressant d'examiner la situation des femmes qui retardent le moment de la maternité. Elles peuvent être essentiellement plus orientées vers leur vie professionnelle et en début de

carrière, bénéficier de salaires plus élevés que les femmes qui ont eu des enfants plus tôt.

Résumé

Les tendances actuelles concernant le mariage et la fécondité donnent à penser que les jeunes Canadiennes retardent le moment de fonder une famille pour se concentrer sur leur cheminement de carrière. Le moment de fonder une famille semble grandement influencer sur les salaires des Canadiennes. L'expérience professionnelle des femmes qui retardent le moment d'avoir des enfants diffère de celle des femmes qui ont des enfants plus tôt. En 1998, les femmes qui ont retardé le moment de fonder une famille ont acquis en moyenne environ 1,7 année complète de plus de travail à temps plein et ont consacré une part plus importante d'années complètes de travail à temps plein (années potentielles d'expérience professionnelle).

Les salaires des femmes qui ont retardé la maternité différaient aussi de ceux des femmes qui avaient eu des enfants plus tôt. En 1998, les femmes qui avaient retardé le moment de la maternité jusqu'à plus tard dans leur vie ont gagné au moins 6 % de plus que celles qui ont eu des enfants plus tôt. Le calcul de cet écart salarial tient compte des différences importantes quant aux antécédents professionnels et aux études.

3. Diverses caractéristiques déterminant la rémunération ont été utilisées dans l'analyse, dont l'expérience sur le marché du travail, le niveau de scolarité, le champ d'études, la situation de travail à temps partiel, la région et la taille urbaine.



Marie Drolet est analyste principale à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes

par **Sandra Franke**¹

Le présent article est une adaptation de la publication à venir *Les transitions études-travail chez les jeunes : deux temps, trois mouvements...*, de Statistique Canada.

Par le passé, quitter l'école pour s'investir dans un travail rémunéré suivait un cheminement relativement linéaire — éducation, carrière et mode de vie étaient étroitement liés. Toutefois, depuis les années 1980, ce cheminement est devenu plus complexe en raison des profondes mutations qui ont marqué le monde du travail (par exemple l'instabilité de l'emploi, le travail hyperspécialisé, les emplois non traditionnels), et des changements quant au financement de l'éducation (hausse des frais de scolarité, endettement étudiant²). En outre, contrairement aux adultes plus âgés, le revenu des jeunes Canadiens a diminué de manière constante au cours de cette période, freinant du coup leur capacité à s'établir de façon indépendante³.

Cette situation a donné lieu à de nouvelles formes de transitions vers le monde du travail. Les chercheurs estiment que la transition dure maintenant près de huit ans⁴ et qu'elle comprend de multiples allers-retours entre la formation et le travail rémunéré, de même

que la combinaison du travail et des études⁵. Comment les jeunes arrivent-ils à concilier l'ensemble des activités qui se succèdent ou s'enchevêtrent pendant leur transition vers l'autosuffisance? Ils étudient, occupent un emploi à temps partiel, pratiquent des sports, maintiennent leurs réseaux d'amis tout en s'accordant du temps pour leur vie personnelle et familiale.

On a beaucoup écrit sur les répercussions du travail étudiant pendant les études, notamment les effets du stress, le temps consacré aux devoirs, le rendement scolaire, l'absentéisme et le risque de décrochage. La plupart des études convergent vers l'idée qu'un emploi commence à avoir des conséquences négatives lorsqu'il absorbe autour de 15 à 20 heures par semaine⁶. Certains chercheurs en ont même appelé à un débat public pour tenter de réglementer les heures de travail rémunéré des étudiants, mais d'autres ont soutenu qu'une telle solution risquait plutôt d'encourager les jeunes à abandonner leurs études pour acquérir plus rapidement leur autonomie financière⁷. Les données

de l'Enquête sociale générale (ESG) ont permis une observation plus fine des conséquences d'un travail rémunéré sur l'emploi du temps des jeunes.

Près de 15 % des jeunes Canadiens concilient travail et études

Les données de 1998 indiquent qu'environ la moitié des jeunes Canadiens de 15 à 29 ans avaient déjà terminé leur transition vers le marché du travail. Seulement le quart des jeunes étaient étudiants à temps plein et n'occupaient pas un emploi rémunéré⁸. Une proportion considérable (14 % de femmes et 9 % d'hommes) avaient quant à eux abandonné l'école, mais n'occupaient pas encore un emploi. Finalement, restaient environ 15 % des jeunes que l'on pouvait considérer « en transition », c'est-à-dire qui conciliaient le travail et les études⁹. Au niveau secondaire, ce sont les hommes qui étaient plus enclins à occuper un travail rémunéré, alors qu'on observe un renversement au niveau postsecondaire. En général, les hommes consacraient aussi davantage de temps à leur emploi rémunéré¹⁰.

Les données dont il est question dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998, laquelle fournit des renseignements sur l'emploi du temps et les indicateurs de la qualité de vie recueillis auprès d'un échantillon de 1 376 jeunes femmes et de 1 195 jeunes hommes de 15 à 29 ans. L'analyse porte sur la transition partielle de l'école au travail chez les jeunes occupant un emploi rémunéré, mais dont la principale activité est l'étude.

Parce que les jeunes sont confrontés à diverses transitions importantes au cours de leur vie, la population étudiée a été circonscrite afin de mieux isoler la transition de l'école au travail. Par exemple, les personnes vivant avec un conjoint et celles ayant des enfants ont été exclues de l'analyse et aucune distinction n'a été faite entre les personnes vivant chez leurs parents et celles ayant déjà quitté le foyer parental¹. Enfin, la transition de l'école secondaire au travail n'inclut que les personnes de 15 à 24 ans, alors qu'au niveau postsecondaire, elle comprend les personnes de 15 à 29 ans.

1. Il est à remarquer, cependant, que l'analyse préliminaire a révélé que ce cas semble aggraver la plupart des conséquences pouvant être attribuées à la transition au travail rémunéré, surtout parce que la transition à l'autosuffisance entraîne habituellement une augmentation du nombre d'heures de travail rémunéré.

Pour concilier le travail et les études secondaires, les hommes délaissent les loisirs alors que les femmes dorment moins

Lorsqu'ils fréquentent l'école secondaire sans travailler en même temps, les jeunes consacrent en moyenne plus de quatre heures par jour à leurs études et entre sept et huit heures par jour aux divertissements. Les femmes consacrent environ une demi-heure de moins que les hommes aux activités de loisirs et environ une demi-heure de plus par jour au travail non rémunéré. Si on les compare aux autres groupes d'âge, ce sont les jeunes du secondaire qui bénéficient de plus de temps pour leurs soins personnels, dont neuf heures de sommeil par nuit.

Le fait d'ajouter un emploi rémunéré à l'horaire scolaire du secondaire entraînera des répercussions importantes sur l'emploi du temps de ces jeunes selon le sexe. D'abord, comparés aux femmes, les hommes consacrent un peu plus d'une heure par jour en

moyenne à leur travail rémunéré (1,9 heure par jour contre 0,7 heure par jour pour les femmes). Pour s'adapter à leur passage dans le monde du travail, les étudiants de niveau secondaire réduisent leur temps de loisirs de 1,5 heure, tandis que les étudiantes dorment environ une heure de moins. Lorsqu'on compare l'ensemble des activités productives (emploi rémunéré ou non rémunéré et études), femmes et hommes y accordent la même proportion de temps, étant donné la demi-heure de plus par jour que les femmes allouent au travail non rémunéré (pour un total de 1,4 heure par jour).

Le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré fait une différence

Lorsque l'on s'intéresse à l'importance du travail rémunéré, on remarque des différences entre les effets d'emplois « légers » (15 heures par semaine ou moins) et ceux d'emplois « plus importants ». Détenir un emploi « léger » ne

semble pas affecter le temps que les jeunes du secondaire consacrent à leurs études. Toutefois, hommes et femmes réduiront d'environ une heure par jour leur temps de sommeil. À cela, les hommes réduiront également un peu plus d'une heure par jour leur temps de loisirs alors que chez les femmes, on observe plutôt une substitution quotidienne d'environ une heure de télévision par d'autres types de divertissements. Un emploi plus important (plus de 15 heures par semaine) affectera plus sérieusement les heures de sommeil chez les jeunes femmes (une heure de sommeil de moins par nuit comparativement à celles qui occupent un emploi « léger »). Travailler davantage impliquera aussi plus de concessions en termes de loisirs pour les deux sexes. Ainsi, comparativement aux jeunes qui occupent un emploi « léger », les étudiantes qui travaillent beaucoup réduiront encore d'une heure et demi le temps consacré à la télévision et élimineront presque tous les sports de leur horaire quotidien. Du côté des hommes qui travaillent beaucoup, c'est une heure de sommeil en moins par nuit qui les distinguent de leurs collègues qui occupent un emploi « léger ».

Les indicateurs de qualité de vie nous apprennent sans surprise que les jeunes du secondaire ne sont pas tellement stressés par le temps. Près de cinq heures par jour, soit 70 % de leur temps de loisirs, sont consacrées à la télévision ou aux relations sociales. Pourtant, peu d'entre eux n'admettent disposer de temps libre pendant la journée.

Le scénario se distingue selon le sexe lorsqu'on introduit l'effet d'un emploi rémunéré. Ainsi, comparativement aux hommes qui sont dans la même situation, les jeunes femmes qui travaillent en même temps qu'elles poursuivent leurs études secondaires rapportent plus souvent manquer de temps et se sentir pressées, elles déclarent être moins satisfaites de leur temps libre et s'inquiètent deux fois plus — si ce n'est davantage — de ne pas passer assez de temps avec leur

	Jeunes femmes			Jeunes hommes		
	Sans emploi	Occupant un emploi	Écart	Sans emploi	Occupant un emploi	Écart
Secondaire						
<i>Temps consacré :</i>						
Soins personnels	11,2	10,3	-0,9	10,9	10,5	-0,4
Loisirs	6,8	6,5	-0,3	7,7	6,2	-1,5
Travail rémunéré	0,2	0,7	0,5	0,1	1,9	1,8
Études	4,4	4,8	0,4	4,4	4,4	0,0
Travail non rémunéré	1,4	1,7	0,3	0,9	1,1	0,2
Postsecondaire						
<i>Temps consacré :</i>						
Soins personnels	10,1	9,4	-0,7	10,1	9,4	-0,7
Loisirs	5,3	5,5	0,2	6,2	7,0	0,8
Travail rémunéré	0,4	2,6	2,2	0,8	2,3	1,5
Études	6,4	5,1	-1,3	4,8	5,1	0,3
Travail non rémunéré	1,8	1,6	-0,2	1,2	1,5	0,3

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

famille et leurs amis. À l'opposé, combiner travail rémunéré et études secondaires influence positivement la qualité de vie des hommes, lesquels voient augmenter leur satisfaction à l'égard de leurs études, leur situation financière et leur vie en général¹¹.

Au niveau postsecondaire, les hommes et les femmes ont un emploi du temps plutôt similaire
Situation relativement rare au cours du cycle de vie, l'emploi du temps des collégiens et universitaires des deux sexes qui ajoutent un emploi à leur horaire scolaire présente plusieurs similitudes. Les deux groupes consacrent en moyenne deux heures par jour à leur emploi rémunéré et environ cinq heures par jour à leurs activités scolaires. Pour concilier un tel horaire, femmes et hommes réduiront d'environ une demi-heure par jour le temps consacré aux soins personnels. Les hommes couperont aussi dans le temps de loisirs qu'ils avaient de plus que leur homologues féminines, soit 1,5 heure

par jour, essentiellement les activités sportives et sociales. En conséquence, les deux groupes se retrouveront avec un total de 8,4 heures par jour pour les activités productives (travail rémunéré, travail non rémunéré et études), ce qui leur fait des journées beaucoup plus chargées que s'ils se consacraient uniquement à leurs études.

Les données indiquent qu'un emploi « léger » (20 heures par semaine ou moins pour le postsecondaire) n'a pas de répercussions majeures sur la façon dont les jeunes femmes du postsecondaire répartissent leur temps. Les jeunes hommes, en revanche, doivent diminuer leur temps de loisirs (particulièrement les sports desquels ils retranchent environ 0,5 heure par jour). Néanmoins, les jeunes hommes occupant un emploi « léger » au postsecondaire continuent de s'offrir plus de loisirs que les jeunes femmes, notamment une demi-heure de plus par jour pour regarder la télévision.

Le fait d'occuper un emploi plus exigeant (plus de 20 heures par

semaine pour le postsecondaire) entraîne davantage de conséquences sur l'emploi du temps des jeunes du postsecondaire, et ce, de façon différente chez les deux sexes. Les jeunes femmes voient le temps qu'elles consacraient à leurs études réduit à 2,9 heures par jour comparativement aux 6,4 heures qu'elles pouvaient investir lorsqu'elles travaillaient peu ou pas du tout. De plus, elles délaissent pratiquement tous leurs loisirs. Les jeunes hommes qui rencontrent les mêmes exigences de travail réduiront plutôt leurs heures de loisirs (presque 4 heures par jour) en coupant notamment dans les sports et les autres activités telles que la socialisation et la télévision.

Au postsecondaire, les jeunes hommes sont plus satisfaits de leurs études qu'au secondaire

L'étude des indicateurs de qualité de vie montre que les jeunes hommes sont plus satisfaits de leurs études lorsqu'ils atteignent le niveau postsecondaire (28 % au postsecondaire contre 18 % au

secondaire), alors que le taux demeure le même chez les jeunes femmes (environ 30 %). Cependant, comparativement au niveau secondaire, l'horaire scolaire plus chargé du collège ou de l'université contribue à augmenter le niveau de stress des jeunes, lequel est davantage marqué chez les femmes — 43 % des jeunes femmes et 24 % des jeunes hommes du postsecondaire ont déclaré se sentir très stressés.

Fait quelque peu étonnant, l'ajout d'un emploi rémunéré aux études postsecondaires ne semble pas affecter l'impression d'être pris par le temps, pressés ou stressés, ni d'avoir une moins bonne qualité de vie, tant chez les jeunes hommes que les jeunes femmes. Cela est sans doute attribuable au fait que la grande majorité des jeunes ont révélé que c'était l'école plutôt que le travail qui était leur principale source de préoccupations. En fait, occuper un emploi rémunéré a plutôt contribué à améliorer la qualité de vie chez les jeunes hommes. Ceux-ci étaient plus nombreux que les étudiants sans emploi à déclarer une meilleure estime de soi, une plus grande satisfaction de la vie en général, et se sentaient plus heureux. À l'opposé, tout comme c'est le cas au niveau secondaire, les jeunes femmes du postsecondaire n'ont pas ressenti de tels bénéfices au fait d'occuper un emploi rémunéré.

Résumé

Le fait de combiner études et emploi rémunéré ne signifie pas simplement substituer une portion des heures d'étude par des heures de travail. D'autres activités du quotidien sont aussi réaménagées de façon à former un nouvel horaire, lequel laisse souvent moins de place au sommeil et aux loisirs, incluant les activités physiques. De plus, certains éléments ayant trait à la qualité de vie subissent aussi les effets du nouvel horaire, de façon différente selon le sexe.

Ces diverses réalités que vivent les jeunes Canadiens de nos jours ont

des implications importantes pour le monde de l'éducation. Cela est d'autant plus vrai que le moment de transition vers le marché du travail empiète de plus en plus sur d'autres transitions importantes de la vie (quitter le foyer, commencer sa vie de couple, avoir des enfants). D'autres implications importantes concernent aussi la santé des jeunes, que l'on pense au stress par exemple, ou aux effets d'un horaire conflictuel sur les habitudes de sommeil et le niveau d'activité physique.



Sandra Franke est analyste à la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada.

Notes en fin d'article

1. En collaboration avec Janet Fast, professeure au Département d'écologie humaine, Université de l'Alberta, Judith Frederick et Nancy Zukewich, analystes principales à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles, Statistique Canada.
2. D. Little, « Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage? », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 4, n° 2, Statistique Canada, produit n° 81-003 au catalogue, 1997, p. 10 à 26; L. Plager et E. Chen, « La dette étudiante de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, n° 4, Statistique Canada, produit n° 81-003 au catalogue, 1999, p. 10 à 35; S. Crysdale et autres, *On Their Own? Making the Transition from School to Work in the Information Age*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999; A. Sales, R. Drolet et I. Bonneau, « Academic Paths, Ageing and the Living Conditions of Students in the Late 20th Century », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 38, n° 2, 2001, p. 167 à 188; S. McGrath, « Correlates of Post-secondary Participation », *Youth in Transition: Perspectives on Policy and Research*, B. Galaway et J. Hudson (eds.), Toronto, Thompson Educating Publishing, 1996.

3. Les jeunes adultes, en particulier les jeunes hommes, vivent chez leurs parents plus longtemps. M. Boyd et D. Norris, « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999, p. 2 à 6.
4. En 1998, on croyait que le processus de transition commençait à 16 ans et se terminait vers 23 ans. Statistique Canada, « Les jeunes et le marché du travail, 1998-1999 », *Le point sur la population active*, vol. 3, n° 4, produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 1999. Cependant, la population étudiante vieillit. Les étudiants de 25 ans et plus représentent actuellement le quart des étudiants à temps plein au Canada (Sales et autres, *op. cit.*, p. 168).
5. Le nombre d'heures travaillées par les adolescents s'est accru considérablement depuis la fin des années 1980, contrairement à d'autres tranches d'âge. En outre, les heures de travail sont constamment ajoutées aux heures consacrées aux études. « Les adolescents sur le marché du travail », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1994, p. 18 à 22. De plus en plus d'étudiants considèrent le travail rémunéré comme faisant partie de leur style de vie et pas seulement une partie de leurs activités (Sales et autres, *op. cit.*, p. 180).
6. J.R. Stone et J.T. Mortimer, « The Effect of Adolescent Employment on Vocational Development: Public and Educational Policy Implications », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 53, 1998, p. 184 à 214 et p. 199; D.H. Wegman et L.K. Davis, « Protecting Youth at Work », *American Journal of Industrial Medicine*, vol. 36, 1999, p. 579 à 583; *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1994.
7. Statistique Canada, *op. cit.*, p. 20.
8. On considère comme étudiants ceux ayant déclaré que les études étaient leur activité principale, même s'ils étudiaient à temps partiel (la proportion est cependant faible).
9. L'ESG ne fait pas de distinction entre les emplois d'été et les emplois occupés pendant l'année scolaire.
10. Cela peut en partie expliquer pourquoi les jeunes hommes retardent davantage leur entrée aux études postsecondaires que les jeunes femmes : seulement 27 % des jeunes hommes au collège ou à l'université ont moins de 20 ans, comparativement à 38 % des jeunes femmes.
11. La taille de l'échantillon des questions sur la qualité de vie n'était pas assez grande pour permettre une analyse basée sur le nombre d'heures de travail rémunéré.

Avez-vous vraiment une *vue d'ensemble*?

Structure des industries canadiennes

Le profil de l'entreprise au Canada...
une collectivité à la fois

Pour avoir une vision d'ensemble de la nouvelle économie, basée sur l'information, vous devez disposer de données exactes, à jour et complètes.

Pour mettre à profit la puissance de l'information et dresser un profil du milieu des affaires au Canada avec plus de facilité, d'efficacité ou de rapidité, il n'y a rien de mieux que la *Structure des industries canadiennes (SIC)*.

Il s'agit d'un instrument de recherche unique qui fournit des données détaillées et fiables sur les établissements commerciaux, en fonction :

- de neuf tranches d'effectif;
- de groupements géographiques (provinces, régions métropolitaines, agglomérations de recensement, divisions de recensement et subdivisions de recensement)
- et de divers niveaux de classification des industries (CTI et SCIAN).

Prenez des décisions éclairées... plus rapidement!

Utilisez la *Structure des industries canadiennes* pour :

- étudier l'activité économique
- faire de la planification administrative
- étalonner les estimations d'enquêtes statistiques
- analyser les changements économiques
- analyser les possibilités qu'offrent les marchés
- et beaucoup plus !

Explorez le milieu des affaires à partir d'un CD-ROM

Le CD-ROM *Structure des industries canadiennes* vous offre rapidité de consultation et fiabilité, conjuguées à la souplesse que vous recherchez. Il vous permet de copier du texte directement dans vos documents et bases de données, de personnaliser la présentation des données ainsi que de trouver et d'imprimer exactement ce que vous cherchez.

CD-ROM semi-annuel (N° 61F0040XDB au cat.) : à partir de 150 \$

TÉLÉPHONE : 1 888 553-9993 • TÉLÉCOPIEUR : (613) 951-6274

COURRIER : Statistique Canada, Division du Registre des entreprises,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada

COURRIEL : order@statcan.ca

OFFRE EXCLUSIVE!

Réduction de 40 % à l'achat
d'un deuxième numéro!

Achetez deux périodes de référence de la
Structure des industries canadiennes et
obtenez une réduction de 40 % sur le
deuxième numéro!

Commandez dès aujourd'hui et réalisez
une économie substantielle!

Concevez des solutions en matière de données en fonction de vos exigences

Statistique Canada offre des extractions de la *SIC* personnalisées en fonction des groupements géographiques, des industries ou d'une ou de plusieurs tranches d'effectif standard de votre choix. Nous pouvons également préparer des tableaux personnalisés présentant par exemple des données sur les recettes, des groupements géographiques non standard (secteurs de dénombrement, par exemple) ou vos propres tranches d'effectif, cela à partir de 150 \$. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau régional de Statistique Canada le plus près, au numéro 1 800 263-1136.

Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de livraison : aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, ajoutez 6 \$ pour chaque article commandé. Pour les envois à destination des autres pays, ajoutez 10 \$ pour chaque article commandé. (Les clients du gouvernement fédéral sont priés d'indiquer leur code d'organisme RI et leur code de référence RI sur toutes les commandes.)

Visitez notre site Web à
statcan.ca

Mettez

TÉLÉPHONEZ AU : 1 888 553-9993

à profit l'information et les connaissances qui donneront une longueur d'avance
à votre entreprise et lui permettront d'exploiter à fond tout son potentiel.
Achetez la *Structure des industries canadiennes* DÈS AUJOURD'HUI!



Frais de scolarité à l'université

La moyenne des frais de scolarité continue d'augmenter plus rapidement que l'inflation. Durant l'année universitaire 2002-2003, les étudiants de premier cycle ont payé près de 3 738 \$ en moyenne, soit 4 % de plus qu'en 2001-2002. Les étudiants inscrits aux programmes universitaires de 2^e et de 3^e cycles doivent déboursier des frais de scolarité deux fois plus élevés que les étudiants de premier cycle, soit une augmentation de 11 %, établissant les frais à 4 993 \$ en moyenne. Depuis 1997-1998, les frais de scolarité des programmes de 2^e et de 3^e cycles ont augmenté de plus de 11 % par année, comparativement à 6 % dans le cas des programmes de premier cycle. Les programmes les plus coûteux demeurent l'art dentaire, la médecine et le droit. Les frais de scolarité des étudiants en art dentaire étaient de 9 703 \$ en moyenne en 2002-2003, ce qui représente plus du double des frais déboursés par les étudiants en arts qui, pour leur part, ont déboursé 3 608 \$.

Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation,

Services aux clients,

1 800 307-3382

(613) 951-7608

educationstats@statcan.ca.



État de santé des immigrants

Les immigrants sont en meilleure santé que la population née au Canada. Cette constatation prédomine même lorsqu'on tient compte de l'écart d'âge entre les deux groupes. En 2000-2001, 60 % des immigrants ont déclaré avoir un problème de santé chronique. Ce taux est beaucoup plus faible que celui de 65 % enregistré pour la population née au Canada. Les hommes qui ont immigré récemment sont moins susceptibles que leurs congénères nés au Canada de déclarer une maladie du

cœur. Par contre, les taux de diabète, d'hypertension et de cancer n'étaient pas plus faibles chez les immigrants que chez la population née au Canada. Plus les immigrants demeurent longtemps au Canada, plus leur état de santé se modifie sur celui des personnes nées au Canada. On ne peut cependant pas dire que les changements d'habitudes des immigrants en soit la raison. En effet, les habitudes alimentaires et la consommation des produits du tabac des immigrants ne ressemblent pas vraiment aux habitudes des autres Canadiens. Même les immigrants qui ont vécu au Canada pendant de longues périodes ne reproduisent pas les habitudes des Canadiens en ce sens.

État de santé et comportement influant sur la santé des immigrants,
produit n° 82-203-SIF au catalogue.



La santé mentale des Canadiens

En 2000-2001, 8 % des adultes nés au Canada âgés de 15 à 75 ans ont déclaré avoir vécu au moins une période de dépression majeure au cours de l'année précédente. De ce nombre, on ne comptait que 6 % d'immigrants. Parallèlement, plus de 2 % des Canadiens nés au Canada — mais seulement 0,5 % des immigrants — ont déclaré avoir connu des problèmes de dépendance à l'alcool. Cet effet de la « sélection d'immigrants en bonne santé » était plus prononcé chez les nouveaux immigrants; ceux originaires d'Asie affichaient les plus faibles taux de dépression alors que ceux venus d'Afrique avaient le plus faible taux de dépendance à l'alcool. Ces deux tendances sont liées puisque les nouveaux immigrants sont généralement originaires d'Afrique et d'Asie. Cependant, les personnes qui ont immigré il y a plus d'une décennie — dont une majorité provenait d'Europe — présentent des taux de dépression comparables à ceux des Canadiens nés au Canada.

La santé mentale des immigrants au Canada,
produit n° 82-003-SIF au catalogue.



Accès aux ordinateurs à l'école et à la maison

En 2000, les étudiants canadiens de 15 ans se sont classés aux premiers rangs mondiaux en ce qui concerne l'accès aux ordinateurs. Près de 9 étudiants sur 10 avaient un ordinateur à la maison et 7 sur 10, une connexion à Internet. Toutefois, les garçons étaient plus susceptibles que les filles d'avoir accès à un ordinateur à la maison et les étudiants dont les parents avaient un niveau de scolarité supérieur étaient plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur et une connexion à Internet à la maison. Plus des trois quarts des étudiants de 15 ans ont accès à un ordinateur à l'école, et ce, presque tous les jours ou quelques fois par semaine, et 80 % de ces ordinateurs en milieu scolaire ont une connexion à Internet. Toutefois, les étudiants étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer une utilisation plus fréquente de l'ordinateur à la maison plutôt qu'à l'école, soit 70 % et 39 % respectivement.

Revue trimestrielle de l'éducation,
vol. 8, n° 4,
produits nos 81-003-XIF et 81-003-XPB
au catalogue.



L'obésité chez les enfants

En 1998-1999, on estimait que 37 % de la proportion des enfants de 2 à 11 ans nés au Canada avaient un excédent de poids. De plus, on pouvait considérer que la moitié d'entre eux étaient obèses. Un plus grand nombre de garçons que de filles avaient un excès de poids, soit 35 % des filles et 38 % des garçons, alors que 17 % des filles et 19 % des garçons étaient classés comme obèses. La proportion d'enfants ayant des problèmes de poids diminuait lorsque le revenu familial augmentait. Le niveau d'activité global des enfants obèses différait

considérablement de celui des enfants ayant un poids normal, ainsi que ceux ayant un excès de poids. Un moins grand nombre d'enfants obèses étaient actifs comparativement aux enfants non obèses soit 38 % et 47 % respectivement.

Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes,
Division des enquêtes spéciales,
Services aux clients,
1 888 297-7355
(613) 951-7355
ssd@statcan.ca.



Incidence du revenu sur la mortalité

dans les régions urbaines du Canada, de 1971 à 1996

L'écart entre l'espérance de vie à la naissance des résidents des quartiers les plus riches et des quartiers les plus pauvres, dans les régions urbaines du Canada, a nettement diminué de 1971 à 1996. En 1971, comparativement aux résidents des quartiers urbains dont le quintile de revenu était inférieur, l'espérance de vie possible des résidents des quartiers urbains dont le quintile de revenu était supérieur était de plus de six ans chez les hommes et de presque trois ans chez les femmes. En 1996, l'écart de l'espérance de vie avait été réduit à cinq ans et à moins de deux ans, respectivement. Les taux de mortalité infantile et la probabilité de survie jusqu'à l'âge de 75 ans se sont accrus chez tous les groupes de revenu de 1971 à 1996. De plus, les inégalités socioéconomiques se sont fortement atténuées au fil du temps pour ce qui est de la plupart des causes de décès. Toutefois, pour certaines inégalités, comme dans le cas du cancer du poumon chez la femme, l'écart s'est accentué de façon marquée.

Tendances de la mortalité selon le revenu du quartier dans les régions urbaines du Canada, de 1971 à 1996,
produit n° 82-003-SIF au catalogue.

INDICATEURS SOCIAUX

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
REVENU¹								
<i>Revenu du marché moyen</i>								
Familles économiques ¹	53 204	53 447	53 640	55 248	57 913	59 000	61 634	--
Personnes seules	20 302	20 710	20 329	20 409	21 316	22 630	23 252	--
<i>Revenu total moyen (incluant les paiements de transfert)</i>								
Familles économiques ¹	60 784	60 729	61 133	62 594	65 172	65 911	68 318	--
Personnes seules	26 110	26 139	25 588	25 687	26 568	27 610	28 124	--
<i>Impôts sur le revenu moyen</i>								
Familles économiques ¹	11 969	12 051	12 013	12 387	13 095	12 757	13 592	--
Personnes seules	4 717	4 726	4 542	4 468	4 792	5 110	5 169	--
<i>Revenu moyen après impôt</i>								
Familles économiques ¹	48 814	48 678	49 121	50 207	52 077	53 154	54 725	--
Personnes seules	21 393	21 413	21 046	21 219	21 775	22 500	22 955	--
<i>Revenu moyen des familles après impôt (en quintiles)</i>								
Quintile inférieur	18 868	18 821	18 179	18 206	18 920	19 655	19 844	--
2 ^e quintile	32 823	32 429	32 076	32 360	33 374	34 573	35 159	--
3 ^e quintile	44 604	43 916	44 403	44 819	46 209	47 249	48 211	--
4 ^e quintile	57 969	57 537	58 348	59 369	61 350	62 868	64 354	--
Quintile supérieur	89 815	90 696	92 606	96 323	100 587	101 440	106 083	--
<i>Ratios des gains (travailleurs à temps plein pour l'année entière)</i>								
Couples à deux soutiens en								
% des familles époux-épouse	60,3	60,5	61,3	63,0	63,4	63,8	65,0	--
Gains à temps plein des femmes en % des gains des hommes (travailleurs à temps plein pour l'année entière)								
	69,7	73,0	72,8	69,2	72,1	69,4	71,7	--
<i>Prévalence (en %) de faible revenu après impôt (seuil de faible revenu de 1992)</i>								
Familles dont le chef a 65 ans et plus	2,5	2,1	3,0	3,8	3,6	2,7	2,9	--
Familles dont le chef a moins de 65 ans	10,6	11,3	11,9	11,2	9,6	9,5	8,7	--
Familles biparentales avec enfants	8,3	9,7	9,7	9,3	7,4	7,6	7,4	--
Familles monoparentales	42,1	42,5	45,3	41,3	35,5	34,3	30,2	--
Personnes seules	30,7	30,6	33,7	33,0	30,5	30,4	28,6	--
FAMILLES^{2,3}								
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	5,5	5,5	5,3	5,1	5,1	5,0	5,0	--
Taux brut de divorces (pour 1 000 habitants)	2,7	2,6	2,4	2,2	2,3	2,3	2,3	--
Nombre total de familles (en milliers)	7 778	7 876	7 975	8 039	8 093	8 142	8 194	8 277
% de toutes les familles								
Familles époux-épouse	86,1	85,8	85,5	85,2	84,9	84,6	84,2	83,9
avec enfants	51,1	50,9	50,6	50,4	50,1	49,9	49,7	49,4
sans enfants	35,0	34,9	34,9	34,8	34,7	34,7	34,6	34,5
Familles monoparentales	13,9	14,2	14,5	14,8	15,1	15,4	15,8	16,1
% de familles époux-épouse								
avec enfants	60,2	60,2	59,2	59,1	59,1	59,0	59,0	59,0
tous les enfants de moins de 18 ans	66,2	65,8	65,4	65,0	64,6	64,2	63,8	63,4
Femmes chefs de famille (en % des familles monoparentales)								
	82,8	83,0	83,1	83,2	83,3	83,4	83,4	83,6

1. Tous les revenus sont indiqués en dollars constants de 2000 et les années ajustées aux pondérations du Recensement de 1996. Une famille économique est composée de deux personnes et plus qui habitent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, l'alliance, l'union de fait ou l'adoption.

2. Exclut les territoires.

3. Une famille de recensement est une famille immédiate ou nucléaire composée de couples mariés ou vivant en union de fait, avec ou sans enfants, ou de parents seuls et leurs enfants, alors que l'enfant n'a pas d'époux ou d'épouse résidant avec le ménage.

Sources : Statistique Canada, *Le revenu au Canada* (produit n° 75-202-XPB au catalogue); *Tendances du revenu au Canada* (produit n° 13F0022-XCB au catalogue); *Statistiques démographiques annuelles* (produit n° 91-213-XPB au catalogue); et *Divorces* (produit n° 84F0213-XPB au catalogue).

PLAN DE LEÇON

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes en classe

Plan de leçon pour l'article « Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes »

Objectifs

- Discuter de la manière dont le temps consacré à l'emploi rémunéré et à d'autres activités se répercute sur le rendement scolaire des élèves.
- Comparer l'expérience des élèves à celle des répondants de l'Enquête sociale générale.
- Apprendre à concevoir une enquête sur l'emploi du temps.

Méthodes

1. Préparez un journal de l'emploi du temps avec les élèves. Déterminez la durée d'un épisode (p. ex., 5, 10 ou 15 minutes); le détail des activités (p. ex., le temps passé pour se rendre au travail sera-t-il calculé comme faisant partie du temps consacré au travail ou au navettage? Le temps passé à regarder une vidéo ou un DVD s'insère-t-il dans la catégorie du temps passé à regarder la télévision ou dans une autre catégorie?); l'importance d'inscrire le nom de la personne avec laquelle vous avez fait une activité; toute autre donnée que vous jugeriez utile à la collecte.
2. Demandez aux élèves de consigner leur emploi du temps dans un journal pendant quelques jours ou pendant une semaine.
3. Demandez-leur de comparer leurs résultats avec ceux obtenus par l'auteur de « Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes ».
4. Dans un projet réalisé en classe, créez une base de données qui fait un lien entre le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré et les notes des élèves. Établissez ensuite une corrélation entre les notes et les heures. Discutez des facteurs, autres que les heures de travail, pouvant se répercuter sur les notes d'un élève.
5. Discutez des compromis que les élèves font ou sont prêts à faire pour consacrer du temps à d'autres activités (p. ex., au travail ou aux amis).

Autres ressources utiles

- Afin d'aider les élèves à planifier le remboursement des prêts étudiants contractés aux études postsecondaires, consultez le plan de leçon « Le remboursement des prêts étudiants », paru sur le site des Ressources éducatives, à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/kits/social/stude1_f.htm.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir celles que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le représentant régional en éducation de Statistique Canada au 1 800 263-1136 ou avec Joel Yan, équipe des ressources éducatives, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Courriel : yanjoel@statcan.ca. Pour obtenir plus de renseignements sur le soutien régional en matière d'éducation, consultez le site Web à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/edu/reprs-tea_f.htm.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.



Un portrait du Canada

Un portrait du Canada est un élégant ouvrage témoignant de toute la beauté et la complexité de la vie sociale, économique et culturelle du Canada.

Les spectaculaires photographies ainsi que les textes divertissants et éducatifs qu'on y retrouve nous permettent de jeter un regard humain et tout à fait nouveau derrière les chiffres, c'est-à-dire sur l'histoire, les valeurs, l'art et la poésie qui nous unissent en tant que nation et peuple.

Caractéristiques :

- ▶ Couverture rigide
- ▶ Jaquette frappante
- ▶ Format pratique de 27,8 cm sur 27,2 cm (11 po sur 10 po ³/₄)
- ▶ 6 chapitres, 216 pages
- ▶ 80 illustrations
- ▶ Index détaillé et bibliographie
- ▶ Éditions française et anglaise

Faites-vous plaisir. Offrez-le aux êtres chers ou aux amis. Récompensez des collègues et remerciez des clients.

Grâce aux photographies saisissantes et au texte inspirant, une aventure vous attend à chaque page!

Le contenu

Cette pièce de collection raconte l'histoire d'une nation en six chapitres : le territoire, la population, la société, les arts et les loisirs, l'économie et le Canada dans le monde.

Chaque chapitre est préfacé par un visionnaire, un auteur, un poète ou une autre éminente personnalité, John Kenneth Galbraith, Zacharias Kunuk, Nicole Brossard, Gordon Pinsent, Guy Vanderhaeghe et Rick Mercer.

*L'histoire et
l'actualité
comptées et
racontées*

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE DÈS AUJOURD'HUI!

Un portrait du Canada (N° 11-403-XPF au cat.) : 49,95 \$

Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$ par livre commandé. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$ par livre commandé. Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.

Visitez le site Web de Statistique Canada : www.statcan.ca



TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros trimestriels de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES
NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES
PLUS PRÉCISES QUI SOIENT
SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21^e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :

par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à order@statcan.ca;
auprès du centre de consultation régional le plus près
de chez vous, au numéro sans frais 1 800 263-1136.
L'abonnement annuel à la version imprimée de
Tendances sociales canadiennes coûte 36 \$.



Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur l'abonnement à la version en ligne de *Tendances sociales canadiennes*. (L'abonnement électronique annuel est de 27 \$, taxes en sus.)